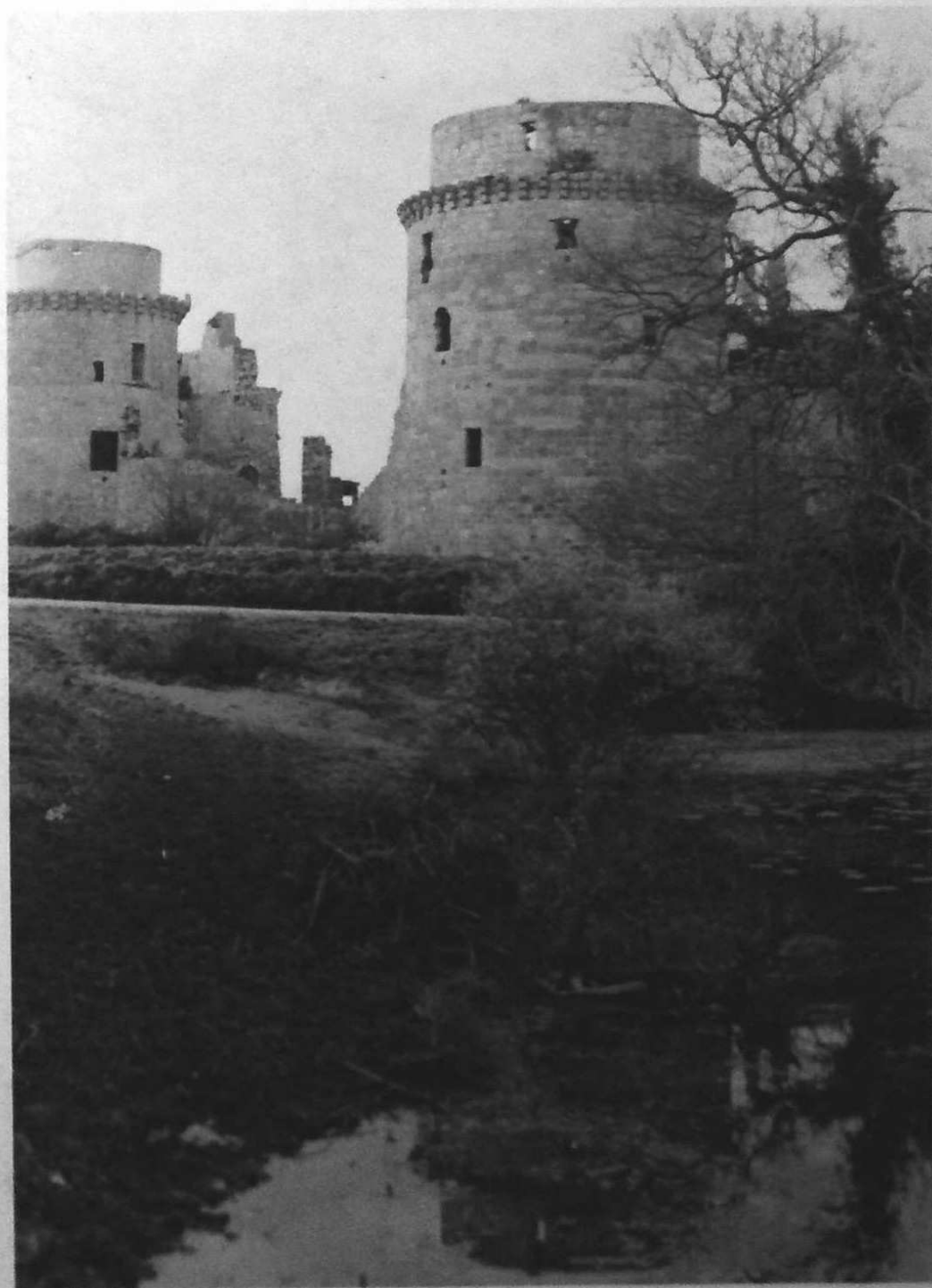


LA HUNAUDAYE

ou

la féodalité au cœur
des Pays d'Arguenon



LA HUNAUDAYE

ou

*la féodalité au cœur
des Pays d'Arguenon*

Edité par l'Association du Château
de la HUNAUDAYE

Tous droits de reproduction réservés

SOMMAIRE

Préface
de M. Michel BOHUON

Aux origines de la Hunaudaye : Un lointain passé « Mottes et châteaux de l'Arguenon du IX^e au XIII^e siècle,
par Frédéric RENIER

Ceux qui ont possédé la Hunaudaye
par Pierre HALNA DU FRETAY

La Hunaudaye : Architecture et défense du château
par Anne SUBERT

Le château, symbole de l'oppression ?
par Yves HENRY

Le seigneur féodal
par Roger TEXIER

Cartes et dessins par Viviane MORTEAU
Maquette par Yves HENRY, secrétaire de l'Association
Cliché de couverture de R. TEXIER
Clichés d'illustration : Studio CAVAN, Plancoët

Préface

Cette plaquette, résultat d'un long travail de recherche, a le mérite de rappeler l'intérêt architectural et historique des ruines du château de la Hunaudaye au cœur des Pays de l'Arguenon.

Reconstruit au XIV^e siècle, après la destruction d'une première forteresse édifiée dans la première partie du XIII^e, cet ensemble a été classé « monument historique » en 1922 et acheté par l'Etat en 1930.

Depuis cette date, deux objectifs prioritaires ont été fixés : la consolidation des ruines et l'ouverture au public avec des visites commentées.

Les efforts du Ministère de la Culture, de la Caisse des Monuments Historiques, des élus locaux, des Syndicats d'Initiative et de nombreuses personnalités, ont permis d'effectuer les travaux nécessaires pour assurer la sécurité de l'édifice.

En 1976, a été créée l'« Association du Château de la Hunaudaye » avec l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Une convention a été établie entre la Caisse des Monuments Historiques et cette Association pour assurer le gardiennage et les visites.

Maintenant il convient que ces ruines revivent et que les visiteurs, de plus en plus nombreux, puissent bénéficier de guides compétents ainsi que de documents leur permettant d'apprécier pleinement la valeur de ces vestiges du passé.

Grâce aux fouilles entreprises par M. HENRY, avec de jeunes bénévoles et sous la conduite de M. SANQUER, directeur des Antiquités Historiques de Bretagne, le passé du château pourra être de plus en plus connu.

Je tiens à remercier ici les auteurs de la plaquette qui, chacun dans leur secteur, donnent du château de la Hunaudaye une connaissance très approfondie.

Je souhaiterais enfin que ces quelques pages d'histoire, éditées par les soins de l'Association du Château de la Hunaudaye, présidée par M. RENIER, soient une invitation à la découverte de ces ruines majestueuses, témoin précieux de l'histoire de la Bretagne.

M. BOHUON.
Directeur régional
des Affaires Culturelles.

AUX ORIGINES DE LA HUNAUDAYE UN LOINTAIN PASSE

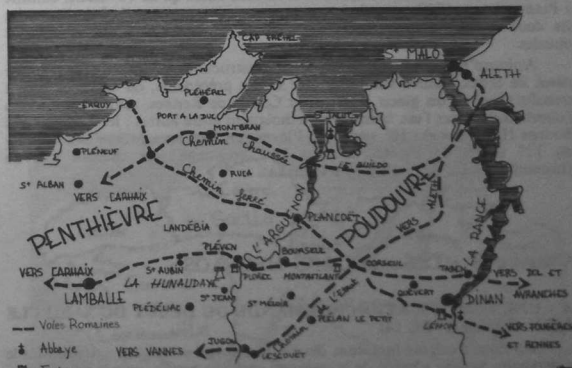
"MOTTES ET CHATEAUX DE L'ARGUENON DU IX^e AU XIII^e SIECLE"

Chapitre I - L'ARGUENON - FRONTIERE

UNE LIMITE TRADITIONNELLE DES GRANDS PARTAGES DE LA BRETAGNE NORD

A - L'ARGUENON GALLO-ROMAINE

Au temps de la cité de Corseul dont le territoire, grand comme un département, s'étendait de Cancale à Binic sur la côte et vers Langon au sud, et se divisait en « Pagi » ou en « pays », l'Arguenon fut la limite séparative naturelle entre le « Pagus Daoudour », ou « pays bordé par les eaux », des deux estuaires de Rance et d'Arguenon, pays francisé en Poudouvre ou Poudour, et le « Pagus Pentevr », du nom d'un grand propriétaire foncier, semble-t-il, qui a donné le Penthièvre (1).



Les quatre voies romaines d'Arguenon.

B - L'ARGUENON RECELTISEE VERS LE VI^e SIECLE

Le nom de l'Arguenon proviendrait de « Ar Guenn-Avon », « la Rivière blanche », identifié par les Bretons du 6^e siècle venus d'outre-Manche ; puis il fut transposé en « Arganonna » ou « rivière d'argent » dans les écrits du 12^e

(1) Poudour et Pentevr sont mentionnés au 6^e siècle, vers 530, dans *La Vie de saint Tugdual*, l'apôtre de la Domnonée, ce vaste territoire côtier évoqué plus loin.

siècle ; dériverait-il de la racine vieux-celtique « Gué » (2) désignant la rivière, le fleuve, telle que retrouvée dans le Guébriant et le « Gué d'à Haut », ses propres affluents, ou ailleurs, le Légué, le Guer ou même Liger, la Loire ? Arguenos n'est-il pas le village d'une vallée de Haute-Garonne près de la Henne Morte ? Et l'on sait que les noms de rivières sont parmi les plus anciens de la toponymie de la Gaule.

C - L'ARGUENON DE NOMINOE ET DU COMTE DE RENNES AU MILIEU DU IX^e SIECLE

A cette époque, sa vallée fut préférée à celle du Couesnon pour agrandir, à l'ouest, le Comté de Rennes, précédemment très enserré, comme le Comté de Nantes, à l'intérieur de l'étroite Marche gallo-franque qui venait d'être conquise par les Bretons de Nominéo vers 850 (voir carte).

Au même moment, l'Arguenon devenait aussi la limite séparative des deux évêchés de Saint-Brieuc et de Saint-Malo réorganisés, comme celui de Tréguier, sur le type territorial carolingien, imité de Rennes et de Nantes et substitué au type celtique antérieur, celui des « évêchés-abbayes » instauré par les moines bretons du 6^e siècle, pour l'antique évêché gallo-romain d'« Aleth-Corseul » (3).

Nominéo, en 848, fondait, en outre, l'archevêché de Dol et l'élevait au rang de métropole de Bretagne pour mieux disposer d'un clergé breton soustrait à l'influence carolingienne de Tours.

D - L'ARGUENON FEODALE APRES LES INVASIONS NORMANDES DU X^e SIECLE

Le cours d'eau ne devait être que très rarement un trait d'union entre les « pays » riverains, et, à la différence de la Rance, équipée de moulins à Léhon, dès le 11^e siècle, l'Arguenon n'en sera dotée qu'au 13^e siècle, comme à Plancoët vers 1220, quand s'estompera son rôle constant de frontière entre les deux moitiés Est et Ouest de la Bretagne Nord lors des successions ducales.

Aujourd'hui, plusieurs vestiges de constructions militaires rappellent ce passé de luttes, étalées sur les quatre siècles précédents, où ses rives furent transformées en un glacis défensif du Comté de Rennes, tourné tantôt vers l'ouest, tantôt vers l'est, comme en témoignent entre autres : les « Mottes des Bourgs Heusaos » du 10^e siècle, en Pléven, en face les « Mottes des Tours » du 11^e siècle, en Plorec, et dans leur voisinage, « le château fort de Hunaudaye » du 13^e siècle, en Plédéliac.

Chapitre II - LES « BOURGS HEUSAOS »

A - UNE FORTIFICATION NORMANDE DU DEBUT DU X^e SIECLE BIEN CONSERVEE (4)

Un nom d'origine bretonne, dérivé de « Burgh-an-saozen », traduisant le « camp des Saxons » hérité de la tradition orale du breton, encore en usage ici à cette époque, puis du parler gallo ensuite, et qui a pu conserver la mémoire

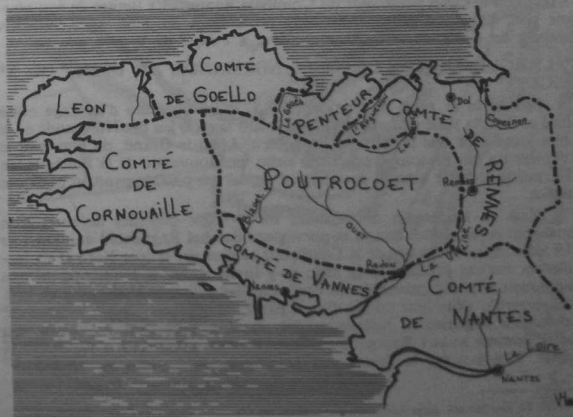
(2) Le gué devenu le synonyme de la route pour les « terriens », signifie toujours la rivière pour les « gens de la côte ». En Arguenon, au Guildo, les pêcheurs de Saint-Jacut ont toujours pris « dans le gué » le chevrin, fait de minuscules crevettes d'appât pour le maquereau, en tirant leur grande « hève » à deux manches poussée à contre-courant du reflux, au pied du vieux château.

(3) L'évêché d'« Aleth-Corseul » avait été établi vers 585 pour le moine Malo (Saint-Malo).

(4) Classé monument historique en 1961. Propriété du département des Côtes-du-Nord en 1962.



La Marche gallo-franke groupant les deux Comtés de Rennes et de Nantes et bordant la Domnonée, à la fin du IX^e siècle (d'après A. de La Borderie).



Les Comtes de Goello, de Penteur et de Rennes au début du X^e siècle (d'après A. de La Borderie)

des invasions normandes du 10^e siècle par les « Saozen ». Il s'agissait de Saxons autres que les pillards du 4^e siècle dont le terme désignait indifféremment tous les hommes du Nord, comme il s'applique aujourd'hui encore aux Anglais. Occupaient-ils un ancien oppidum romain ?

Le « château de terre » des Bourgs était couronné d'un donjon de bois et entouré de palissades, à la façon de son homologue de Dinan, le « château Ganne », tel qu'il figure sur la célèbre *Tapiserie de Bayeux* du 11^e siècle, rappelant le siège de 1066 par Guillaume le Conquérant.

Ici, à Pléven, le promontoire triangulaire de trois hectares, « avec son enceinte à deux esplanades inégales, la plus petite étant la citadelle de l'autre une très vaste place d'armes, pouvait contenir deux à trois légions et toute une cavalerie ». Le retranchement apparaît disposé comme un « Burg » rhénan sur son rocher, surplombant l'Arguenon, pour mieux contrôler le passage à gué de la voie romaine de Lamballe à Rennes par Corseul : il surveillait aussi de loin les deux autres gués de Jugon et de Plancoët, tous disposés sur les voies antiques où les Normands venus de la Loire pouvaient aisément se déplacer avec les chevaux bretons de leurs pillages.

B - UNE MENACE NORMANDE PERMANENTE POUR RENNES AUX IX^e ET X^e SIECLES

1^o L'ARGUENON DE GURVANT, LE PREMIER BRETON COMTE DE RENNES A LA FIN DU IX^e SIECLE

L'Arguenon fut choisie dès 875 comme fossé défensif de Rennes par Gurvant, maître du Nord et en lutte contre le Sud.

Après la mort de Nominoë, en 851, les successions s'étaient réglées au poignard et les deux derniers meurtriers, ceux du « Roi Salomon », héritiers du duché en 875 par les droits de leurs femmes, s'étaient partagé la Bretagne en deux parts, Nord et Sud. L'un des deux gendres complices, Gurvant, avait déjà des domaines au pays de Saint-Malo ; il reçut le Nord et se proclama « comte de Rennes et seigneur de Domnonée » (5). L'autre gendre, Pasqueten, comte de Vannes, chef du Sud et devenu aussitôt son rival, l'attaqua, en conduisant une armée de Bretons renforcée par des bandes de Normands de la Loire qui se louaient au plus offrant. Mais cependant, Gurvant devait sortir victorieux du siège de Rennes en 875. Il conserva le Nord et fit de l'Arguenon le glacis protecteur du Comté de Rennes aux limites de son pouvoir réel, contre d'autres incursions normandes du Sud, sans toutefois délaissier sa « seigneurie de Domnonée », à l'ouest de la rive gauche.

2^o L'ARGUENON DES PILLAGES NORMANDS, AU DEBUT DU X^e SIECLE

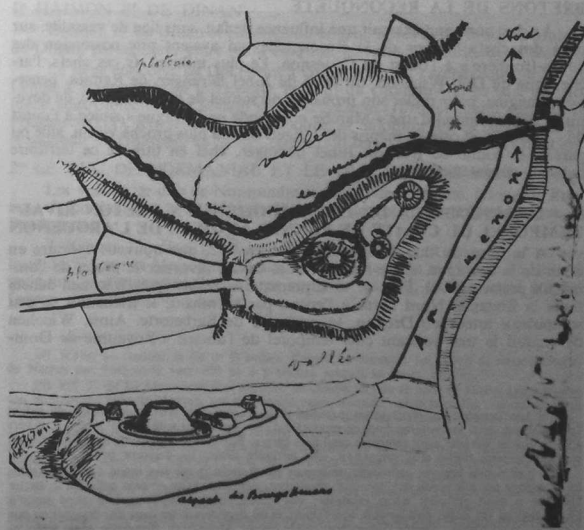
Peu après la mort de Gurvant, en 877, les querelles d'héritage entre Nord et Sud, la plaie de la Bretagne, devaient faire le jeu des Normands de la Loire jusqu'à ce que le frère de Pasqueten, Alain le Grand, dit plus tard le « dernier roi des Bretons », proclamé enfin seul souverain de la Bretagne, en 888, puisse trouver ainsi la possibilité d'arrêter les pillages pendant quelques années.

Mais au lendemain de sa mort, en 907, les querelles de succession renaissent et les pirates danois et norvégiens du chef Raghenaold quittent vers 919 leurs repaires des îles de la Loire pour se ruer sur la côte Nord et s'y installer en maîtres pendant vingt ans ; ils y firent régner la terreur parmi une population affaiblie, privée de ses chefs civils et religieux tous partis en exil. Ils assurèrent alors leur domination à partir de quelques camps retranchés, habilement dispersés et judicieusement implantés près des rivières et des forêts, comme ici aux Bourgs Heusaôs en Pléven, ou ailleurs, à Taden sur la Rance, Plourivo sur le Trieux, ou Trans près du Couesnon.

(5) La Domnonée, large bande côtière adossée au Mené et comprise entre le Couesnon et la rivière de Morlaix, avait été le seul grand territoire, qualifié de « royaume », fondé par les Bretons insulaires du 6^e siècle venus de leur Domnonée natale, le Devon anglais actuel ; pendant des siècles la Domnonée conservera un grand rôle dans l'histoire des partages de la Bretagne Nord.



Vue aérienne des Bourgs-Heusaôs dominant l'Arguenon.
(Cliché officier Galat, Dinan - Coll. S.I. Plancoët 1961)



Plan des Bourgs-Heusaôs
(selon F. de La Messelière, 1960).

3° L'ARGUENON DE LA « RECONQUETE » DES BRETONS AU X^e SIECLE

Aussitôt après que les pirates de la Loire furent devenus maîtres de la côte Nord depuis 919 environ, et qu'ils eurent obtenu l'accord de leurs congénères de la Seine, installés en Normandie depuis 911, ils voulurent encercler Rennes pour faire de la Bretagne « leur Normandie » ; mais ils furent battus et définitivement chassés, en 939, à la suite de la victoire de Trans remportée par les chefs bretons rentrés de leur exil en Angleterre ou chez les Francs (6). L'un des principaux chefs vainqueurs, Juhel Béranger, responsable de la résistance pour la Bretagne Nord, et petit-fils de Gervant, fut rétabli « comte de Rennes » et « seigneur de Domnonée ».

Il avait bénéficié du concours du jeune Alain Barbetorte, l'héritier d'Alain le Grand par sa lignée maternelle. Déjà victorieux des Normands dans le Sud, Alain fut proclamé duc de Bretagne.

La région de l'Arguenon, libérée en même temps que le « Camp des Bourgs-Heusaôs », se regroupait dans l'unité du Nord sous l'autorité de la Maison de Rennes et de son chef, Juhel Béranger, le « lieutenant de Barbetorte » (7).

Chapitre III - LES MOTTES FEODALES DE JUGON A LA MER VERS L'AN MILLE

A - LE DUC DE NORMANDIE, UN NOUVEAU VOISIN DES BRETONS DE LA RECONQUETE

Le duc normand exerçait une influence de fait, sans lien de vassalité, sur ceux des chefs bretons de la Reconquête qui avaient pris possession des « fiefs-frontière » à l'ouest du Couesnon. Le plus influent de ces chefs, l'archevêque de Dol, Wicohen, un frère de Juhel Béranger, de Rennes, pensait-on, imagina, pour régler son problème personnel de bon voisinage, de devenir le chef temporel d'une « Marche normande en Bretagne » située à l'ouest du Couesnon, et cela au mépris des intérêts de son plus proche voisin, allié ou parent, le comte de Rennes, Juhel Béranger, chef en titre de ce territoire (tableau généalogique).

B - L'ARCHEVEQUE DE DOL WICOHEN, UN BRETON RIVAL TEMPOREL DU COMTE DE RENNES AU-DELA DE L'ARGUENON

A la mort du duc Alain Barbetorte, en 952, une nouvelle coupure en deux de la Bretagne, entre Nord et Sud, devait favoriser le projet de l'ambitieux prélat de Dol. Fort de sa suprématie ecclésiastique, Wicohen acheta toute la Bretagne Nord livrée à l'encan par « Thibaut, le tricheur », le peu scrupuleux tuteur de Drogon, le jeune fils de Barbetorte. Ainsi, Wicohen devenait-il le très puissant chef temporel de l'ancien « Royaume de Dom-

(6) Les familles des chefs ayant participé à la Reconquête prirent possession du sol et l'organisèrent selon la coutume franque rapportée d'exil ; le fief fut substitué au « plou », et vers 852, le titre de vicomte avait remplacé celui de « tiern ». Puis, selon le principe féodal qui voulait que « toute terre relève d'un seigneur », tout territoire devint un domaine privé.

(7) Les nobles bretons, influencés désormais par Rennes et par son mode d'administration carolingienne mis à la mode par Noinocé, résideront, avec leurs gens, en pays gallo. Ici la langue bretonne y avait été celle d'une minorité ; elle devait reculer rapidement, d'abord jusqu'à l'Arguenon au 10^e siècle, puis au-delà vers l'Ouest, là où persisteront les lieux dits désignés en mi-breton et en mi-roman, comme Guenn-Bosq, Ville-Menez, Mont-Bran, Brandefer, et où subsisteront les deux formes du oui avec « vere » conservé du latin pour dire vrai, ou avec « yan » hérité du « ya » breton et transmises par tradition orale jusqu'à nos jours, bien après la disparition totale du breton en Haute-Bretagne, au 12^e siècle.

nonée ». Il se contentait de maintenir Béranger dans ce qui restait du Comté de Rennes, tout en se réservant de lui ôter plus tard son peu de pouvoir, au point de l'obliger à résider, lui et sa famille, au palais épiscopal de Dol.

C - CONAN DE RENNES REPOUSSE WICOHEN A L'EST DE L'ARGUENON

Conan le Tors, parvenu à l'âge d'homme, se révolta contre cette situation humiliante faite à Béranger, son père âgé, l'ancien libérateur. Et par la force des armes, il obligea Wicohen à restituer au comte de Rennes, tout au moins la partie de territoire située à l'ouest de l'Arguenon. Pour l'autre partie à l'est, il laissait l'archevêque en possession de son « Regaire » épiscopal de Dol (voir carte) et en outre il lui permettait de disposer, mais avec un droit de regard, du vaste fief de cent paroisses, situé à l'est de l'Arguenon et du Frémur de Saint-Briac, soit, en deçà de la Rance, les fiefs de Château-neuf et de Bécherel, et au-delà, le fief de Poudouvre, à l'exception, toutefois, du « Petit Poudouvre » ou « Poudour » compris entre le Frémur et l'Arguenon.

D - LA MAISON DE DOL, IMPLANTEE PAR WICOHEN A L'EST DE L'ARGUENON, PEU AVANT L'AN MILLE

Wicohen mourut en 990 ; c'était un de ces prélats haut en couleur du temps de l'An Mille et de la Simonie qui était très soucieux de l'avenir de sa famille (8). Il avait désigné pour son héritière, sa prétendue nièce Roianteline de Dol, et il lui avait choisi pour époux, l'un de ses meilleurs alliés venu de l'autre extrémité de la Domnonée : Haimon 1^{er}, du Castel-Dinan en Plouigneau, près de Morlaix (9).

E - LA MAISON DE DINAN, ISSUE DE LA MAISON DE DOL, S'INSTALLE SUR L'ARGUENON, VERS L'AN MILLE

1° HAIMON 1^{er} DE DINAN

Haimon 1^{er} de Dinan et Roianteline de Dol, après avoir fondé la Maison de Dinan, partagèrent, entre leurs cinq fils, le vaste fief hérité de Wicohen.

Le siège épiscopal de Dol revint à Guinguéné, dit l'archevêque, le fief de Léhon à Haimon II, dit le vicomte, et celui du Château-Ganne (site de l'actuelle sous-préfecture de Dinan) revint à Josselin (10) prétendant sur tout le Poudouvre (11), Riwalon reçut Combourg, et Salomon, dit le bâtard, devint le seigneur du Guarplac, en Saint-Coulomb. Il sera l'ancêtre des Du Guesclin.

2° LE DUC DE NORMANDIE ET LE DUC DE BRETAGNE

Les voisins, le duc de Normandie et le duc de Bretagne, comte de Rennes, s'accordent sur la Maison de Dinan et acceptent sa prépondérance en Poudouvre.

A Rennes, Geoffroi 1^{er}, fils de Conan le Tors, avait assuré, par sa victoire de 994 sur la Maison de Nantes, la suprématie de la Maison de Rennes sur toute la Bretagne et il s'était vu conférer, en 995, le titre ducal grâce à l'appui du duc de Normandie.

(8) Walter ou Gautier, le fils de Wicohen, d'après La Borderie, fut appelé au siège épiscopal de Nantes par Barbetorte vers 950 et il y restera jusqu'à sa mort, en 981.

(9) Réf. F. de La Messelière. Par ailleurs, on notera ici que le nom de Dinan ayant trouvé son homonyme près de Morlaix, est en somme assez répandu, selon la racine commune vieux celtique « dūn » ou lieu élevé, retrouvée dans le mot la dune ou à Dinan, Dinard, Pluduno, etc.

(10) Josselin épousera Orguen, puis devenu vers 1036 seigneur du fief de Léhon une tête de pont des Dinan en Poudouvre, il assurera la descendance en succédant à Haimon II, mort célibataire peu après 1034. Olivier 1^{er}, son fils, épousera Ganna, dont le nom devait rester associé par la tradition orale au Château-Ganne, de Dinan, construit par Josselin vers 1040.

(11) Par la suite en effet la Maison de Dinan devait chasser du Poudouvre ses seigneurs primitifs de la Maison des Balisson, les maîtres de Montafflant, qui se réfugièrent en 1080 au Plessis-Balisson, chef-lieu du Petit Poudouvre, ou Poudour. Puis, les deux Maisons feront alliance en 1150, lorsque Muliel de Poudouvre (ou Poudour) épousa Geoffroi II de Dinan, l'un des huit Fils d'Olivier II et d'Agnorie de Penthièvre baronne de Plancoet. Geoffroi II sera le père de Roland 1^{er} et ce même Roland, mort vers 1256, sera le constructeur du château de Montafflant à la fin du 12^e siècle, vers 1198 (tableau généalogique).

En conclusion de leur entente, les deux ducs, Geoffroi I^{er} et Richard II ayant fait double alliance, l'un épousant la sœur de l'autre, reconquirent la « poussée vers l'Ouest » jusque l'Arguenon de la nouvelle Maison née de la fusion « des Dol » et « des Dinan » et que l'histoire désignera la « Maison de Dinan ».

F - LA MAISON DE PENTHIEVRE, BRANCHE CADETTE DE LA MAISON DE RENNES, RIVALE DES DINAN SUR L'ARGUENON PEU APRES L'AN MILLE

1° LA MAISON DE DINAN, L'ALLIEE FIDELE DE RENNES

La Maison de Dinan, l'alliée fidèle de Rennes, doit neutraliser, sur l'Arguenon, la Maison de Penthièvre, imprudemment fondée en 1034, suite au démembrement du « Grand Comté de Rennes et de Domnonée », dit de Gurant, en deux parts attribuées chacune aux deux fils du duc Geoffroi I^{er}, comte de Rennes, les deux princes mi-breton, mi-normand, Alain et Eudon (tableau généalogique).

L'aîné, devenu le duc Alain III, avait choisi pour son conseiller l'archevêque de Dol, Guinguené, un personnage très favorable à la suprématie de Rennes sur le Nord, alors qu'Alain, précisément, cherchait à se soustraire à l'accablante tutelle normande de son ombrageux oncle de Normandie ; mais celui-ci riposta en 1030, en ravageant le pays de Dol. Malgré ce fâcheux épisode, Alain réitéra sa tentative en 1034, en concédant en apanage à son cadet Eudon toute la Domnonée de Wicohen, moins les villes épiscopales pour respecter le « Regaire » de Dol de Guinguené, son conseiller.

2° LA MAISON DE PENTHIEVRE VAINCUE AU SIEGE DE LEHON EN 1034 RESTE ISOLEE

Eudon voulant tout avoir, refusa le très vaste apanage et se lança dans un combat fratricide, étant par ailleurs assuré du soutien inattendu d'Haimon II en rupture d'alliance avec le camp de sa famille de Dol. Ensemble, ils attaquèrent Alain et ses alliés, les quatre frères d'Haimon II. Ces derniers, bien implantés en Poudouvre, et forts de l'appui moral du duc normand très défavorable aux prétentions d'Eudon, ripostèrent et mirent en déroute les deux chefs révoltés Eudon et Haimon, au sanglant siège de Léhon en 1034 ; puis, tous signèrent la paix « en famille » sous le regard approbateur du duc normand, tandis que le duc breton, Alain III, posait ses conditions pour maintenir sur l'Arguenon le glacis défensif de Rennes contre toute nouvelle entreprise d'Eudon, bloqué désormais, à l'ouest, dans son nouveau territoire, le « Comté de Penthièvre » réduit aux limites de cette rivière.

3° LA PAIX ARMEE SUR L'ARGUENON

La Maison de Penthièvre reste une menace pour la Maison de Dinan et la paix armée s'installe sur l'Arguenon pour soumettre Eudon, premier comte de Penthièvre, en 1035, à la surveillance du premier vicomte de Dinan, selon l'accord de fait pris entre les deux ducs normand et breton.

Eudon, vaincu, avait dû repousser sa frontière primitive du Couesnon sur l'Arguenon, mais il gardait les villes épiscopales, Dol étant désormais exclue du nouvel apanage d'Eudon ; cependant, le Comté de Penthièvre restait encore un vaste territoire qui rassemblait, de part et d'autre du Gouët, le « Comté primitif du Penteur » (cœur du Penthièvre) et le « Comté primitif du Goello » (ou du Trégor) jusqu'à Morlaix (voir carte).

De son côté, Haimon II, hanté par la menace normande, avait lui aussi rallié le duc Alain III et le camp de ses quatre frères. En signe de réconciliation, il fut maintenu à Léhon et placé à la tête de la nouvelle « Vicomté de Dinan » le « guichet de surveillance » du Penthièvre d'Eudon sur l'Arguenon. En définitive, le territoire entre le Couesnon et l'Arguenon devenait un terrain neutre interposé entre la Normandie et le reste de la Bretagne Nord, dont Rennes.

G - LES MOTTES FEODALES D'ARGUENON : UNE LIGNE D'EQUILIBRE ENTRE LES DINAN ET LES PENTHIEVRE

Les ouvrages militaires se multiplient sur l'Arguenon au 11^e siècle, à la suite de ces renversements d'alliance, fréquents à l'époque, où les deux camps doivent rester sur leurs gardes ; la vallée se hérise d'une double ligne de mottes et de forts de Jugon à la mer (12) ; les Bourgs Heusaôs, déjà vieux d'un siècle, s'y intègrent au service du Penthièvre face aux « Mottes des Tours » qui défendent le camp adverse de la Vicomté de Dinan et du Comté de Rennes (13).

Chapitre IV - LA HUNAUDAYE

A - UNE CONSTRUCTION PLUS POLITIQUE QUE MILITAIRE AU DEBUT DU XIII^e SIECLE

Créer un nouveau bastion sur l'Arguenon, c'était vouloir abaisser les grands de cette région ; de sorte que la première construction du château fort de la Hunaudaye, vers 1220, par Olivier Tournemine, répondait à ce souci plus politique que stratégique de Pierre de Dreux, dit Mauclerc, devenu duc de Bretagne depuis son mariage en 1213, et qui était pour la première fois un Capétien ; créature de Philippe-Auguste, sa politique sera dans un premier temps le prolongement de celle du roi, son cousin, pour affirmer l'autorité ducal sur les nobles. Dans le Nord, il lui fallait relever le défi lancé par deux grands féodaux pour défendre la Maison de Rennes, celle de la duchesse Alix, son épouse, de qui il tenait son titre de duc.

En ouvrant cette lutte, Mauclerc devait affronter tout à la fois la traditionnelle humeur rebelle de la Maison de Penthièvre vis-à-vis des ducs et le



Grands Comtés et Seigneuries secondaires, début XIII^e siècle (d'après A. de la Borderie).

(12) Dans son rapport pour le classement des Bourgs Heusaôs établi en 1960, F. de La Messelière, donne la longue liste des « vigies et forts » qui défendaient l'Arguenon et cite, avec les Bourgs-Heusaôs, Jugon, Lorigeril-Trémulon, en Lescouët ; les Tours, en Plorec ; La Motte-aux-Maraux, en Bourseul ; la Motte-Rieux et le Castellum de Montafiant, en Corseul ; la Motte-Saint-Jacques, la Ville-Martin et le Château, près l'Abreuvoir, en Plancoët ; la Ferrière, l'Argentaie et la Motte en Saint-Lormel ; la Touche-à-la-Vache, la Motte et le Castel du Guidlo, en Crèhen ; la Motte-Balissou ou du Val et la Motte de Pen-Guen, en Saint-Cast-Le-Guido, sans oublier la Roche d'Arguenon, le jalon entre le Penthièvre et le Poudouvre, loin dans la baie.

(13) La véritable paix entre les deux lignes de mottes et forts des Penthièvre et des Dinan ne sera rétablie sur l'Arguenon qu'un siècle plus tard, en 1129, lors du mariage d'Olivier II de Dinan et d'Agnorie de Penthièvre, la petite fille d'Eudon, la « baronne de Plancoët », au temps où l'importance du personnage, proche du duc, primait sur celle du territoire même modeste quand le baron faisait encore la baronne.

caractère d'indépendance, à l'égard de tous, de la Maison de Dinan, « qui ne jouait pas la carte française ».

B - LE PENTHIEVRE : UN VIEIL HERITAGE POLITIQUE DUCAL POUR MAUCLERC

1° ORIGINE DE LA QUESTION DU PENTHIEVRE

La traditionnelle indocilité des comtes de Penthievre, déjà vieille de deux siècles, tirait son importance du fait que leur vaste territoire, situé à la croisée des influences anglaise et normande, restait une menace permanente pour la prépondérance de Rennes sur la Bretagne Nord.

2° UN PREMIER SIECLE DE REBELLION DES PENTHIEVRE AU XI^e SIECLE

Vaste fief de cadet de Rennes créé pour Eudon en 1035, rappelons-le, le Penthievre resta jusqu'au début du 12^e siècle un foyer permanent de rébellion contre le duc. Dès l'origine, au 11^e siècle, Eudon n'avait pas accepté sa situation de cadet, qui le maintenait à l'écart du pouvoir ducal, réservé seulement à la branche aînée. Or, Eudon ne pouvait oublier qu'il avait été le véritable maître de la Bretagne, lorsqu'il avait eu la garde du Duché pendant la minorité de son neveu Conan II le fils d'Alain III. Alors, plein de rancœur, lorsqu'on le priva de sa charge en 1055, il était entré en lutte ouverte contre le nouveau duc Conan II, en prenant la tête de toutes les révoltes des barons.

Après sa mort, en 1079, ses successeurs, d'abord son fils, Geoffroy Boterel I^{er}, puis son neveu Boterel II, dit de Lamballe, continuèrent le même combat en y entraînant le comte de Rennes, Alain Grenomat, bâtard d'Alain III. Toutes ces « révoltes des barons » s'accommodèrent de bien des complicités et finalement la Bretagne faillit devenir une simple dépendance normande en 1113, au traité de Gisors, sinon que le Capétien Louis VI, avec l'aide de son conseiller l'abbé Suger, ait réussi à y garder pied en tissant des liens très étroits avec les évêques bretons.

3° UN DEUXIEME SIECLE DE COMPROMIS DYNASTIQUES AU TEMPS DES TROIS DUCHESSES : BERTHE, CONSTANCE ET ALIX

La politique des mariages apporterait-elle la solution pacifique à la question du Penthievre au XII^e siècle ?

a) En faveur des Penthievre et de la duchesse Berthe

Le duc Conan III, époux de Mathilde d'Angleterre et petit-fils d'Havoise, la fille d'Alain III, appartenait à la dynastie Sud de Cornouaille et de Nantes qui depuis 1056 avait remplacé celle de Rennes de Conan II, resté sans descendance. Il gouverna de 1119 à 1148, et très tôt, pressentant de nouveaux dangers vers le Nord, il projeta de réduire le caractère belliqueux des Penthievre, non pas en recourant aux armes, mais en flattant leur amour propre. Il décida donc de faire jouer en leur faveur la règle dynastique qui voulait que les femmes pouvaient gouverner en Bretagne. Il résolut de choisir Alain de Penthievre de la branche de Tréguier, dit Alain le Noir, pour époux et protecteur de sa fille la princesse Berthe, l'héritière du Duché. Le fils né de cette union, vers 1140, Conan IV, deviendrait ainsi le premier des Penthievre qui accéderait au pouvoir ducal et par la suite tout pouvait s'arranger : le Comté de Penthievre ferait retour au domaine ducal où il rejoindrait le Comté de Rennes de ses origines et finalement la question du Penthievre se trouverait résolue en même temps que l'ambition ducal des Penthievre se verrait satisfaite.

b) En faveur des Plantagenêt et de la duchesse Constance, jeune otage politique

Mais Conan IV, d'un caractère faible et prétentieux, devait conduire au désastre politique le destin ducal de sa Maison.

Son père étant mort en 1146, le jeune prince manifesta très tôt l'humeur indocile de sa famille : il était encore mineur lorsqu'il prit la tête d'une troupe de jeunes nobles révoltés contre Eon de Porhoët, son tuteur, « bailliste du

Duché ». Puis, vaincu et réfugié en Angleterre en 1154, il reçut l'aide de Henri II Plantagenêt, son oncle maternel, et réussit à débarquer en Bretagne Nord en 1155 ; proclamé duc en 1156, il fut reconnu par toute la Bretagne, sauf par Nantes : le particularisme des Nantais préféra s'exercer par tradition vers l'Anjou, pour proclamer Henri II Plantagenêt comte de Nantes, quitte à le mettre en conflit avec Conan IV, et ensuite à l'imposer de force au Nord, à Rennes et à toute la Bretagne.

Henri II triompha du faible Conan IV, dit « le Petit », puis il fit jouer à son tour et en faveur de son fils la règle dynastique qui l'autorisait à se rendre maître du Duché « sans coup-férir ». Ainsi, Conan IV dominé par le Plantagenêt, dut-il accepter que sa propre fille, la jeune héritière de Bretagne, Constance, âgée de cinq ans, devienne la fiancée du tout jeune Geoffroi II Plantagenêt, âgé de huit ans.

Enfin, Constance, condamné à son rôle historique de « valet des Anglais », abdiqua et se retira à Guingamp en 1166, tandis que Henri II s'attribuait la garde du Duché pendant la longue minorité de son fils Geoffroi II. La Bretagne devenait anglaise pour un demi-siècle, soit quinze ans sous Henri II et cinq ans sous Geoffroi II, le reste sous la duchesse Constance, restée veuve, et gouvernant pendant la minorité de son fils, le prince Arthur.

c) En faveur d'Arthur, le prince mi-breton, mi-Plantagenêt

Les Bretons se seraient finalement bien accommodés d'avoir pour duc le jeune prince Arthur, fils de Constance et de Geoffroi II, afin d'en terminer de leurs difficultés dynastiques avec le Plantagenêt, la question du Penthievre leur apparaissant alors bien secondaire. Mais un épisode tragique provoqua chez eux le sursaut d'exaspération qui fait qu'ils chasseront les Anglais ; c'était en 1203 ; le prince Arthur ayant été poignardé à l'âge de quinze ans de la main de son oncle anglais, Jean Sans Terre, le meurtre odieux avait soulevé la colère unanime des Bretons qui, contraints et forcés, demandèrent aide et justice au roi Philippe-Auguste (14). Dans la même année ils rejettent les Anglais hors de Bretagne à la suite du siège et de l'incendie du Mont Saint-Michel (15).

d) A nouveau en faveur des Penthievre et de la très jeune duchesse Alix

Après la mort du prince Arthur en 1203, Philippe-Auguste dispose en fait du pouvoir en Bretagne, mais il ménage la susceptibilité des Bretons et l'autorité toute représentative du duc-régent, Gui de Thouars, le second époux de Constance et le père de sang français de la jeune duchesse Alix, nièce du prince Arthur défunt.

Alors, en 1209, les Bretons, toujours décidés à régler pacifiquement le particularisme du Penthievre, source de tous leurs maux, envisagent à nouveau le retour pacifique du Comté au domaine ducal. En dépit du précédent échec du jeu de la règle dynastique, ils proposent au roi qu'un prince de leur sang devienne le fiancé de la jeune héritière Alix, âgée de dix ans. Ils lui choisissent son cousin éloigné, le très jeune Henri de Penthievre, âgé de quatre ans, mais qui était « le dernier rejeton de la tige des ducs indigènes » dans la lignée de Noinoc. Le roi accepta.

(14) Philippe-Auguste s'était intéressé très tôt au prince héritier du Duché de Bretagne : selon les droits de son père, Geoffroi II Plantagenêt, Arthur aurait dû succéder, au lieu et place de Jean Sans Terre, à Richard Cœur de Lion sur le trône d'Angleterre et dans les possessions françaises des Plantagenêt. En 1199, lorsque Philippe-Auguste avait fiancé Arthur alors âgé de douze ans à sa fille Marie, il se conformait fidèlement à sa politique de grignotage pour étendre son autorité et chasser l'Anglais.

(15) Philippe-Auguste dédommagera les moines du Mont Saint-Michel et leur permit d'accomplir ce magnifique exploit pour l'époque de reconstruire en vingt-cinq ans leur abbaye désignée aujourd'hui « la Merueille », on bâtissait alors le château primitif de la Hunaudaye et aussi près de Plancoët, le curieux château de la Touche-à-la-Vache, « avec son donjon à tour carrée, rare chez nous et fréquent en Angleterre et en Ecosse », signale Gaultier du Motay. Quelque temps plus tard, le seigneur du lieu, le sire La Vache, prendra part à la 6^e croisade de 1244 avec Pierre Mauclerc qui, contraint et forcé par Blanche de Castille, venait de quitter le gouvernement du Duché au profit de son fils le duc Jean I^{er} dit le Roux.

e) En faveur d'un Capétien, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, après éviction du jeune comte breton de Penthièvre

Or, quatre ans plus tard, en 1213, Philippe-Auguste, à l'instigation de certains barons bretons, se ravise ; il craint une Bretagne trop indépendante et trop soumise aux intrigues anglaises. Il rompt les fiançailles avec le trop jeune Henri de Penthièvre et impose comme futur époux de la jeune Alix son cousin capétien, d'âge d'homme, Pierre de Dreux, dit Mauclerc. La dynastie française supplante la dynastie bretonne, les Penthièvre voient à nouveau s'évanouir leur ambition ducale et les Bretons doivent reporter à plus tard le règlement de la question du Penthièvre.

C - MAUCLERC CHERCHE A DIVISER SES RIVAUX AU DEBUT DU XIII^e SIECLE POUR MAITRISER LE PENTHIEVRE

1^o UN SUCCES RAPIDE PAR LA SOLUTION DE FORCE CONTRE LES PENTHIEVRE

Mauclerc, à peine installé, ouvre les hostilités contre la Maison de Penthièvre ; il voulait se prémunir contre un retour offensif de leur indocilité impénitente. Dès 1214, il dépossède Henri de Penthièvre de tous ses domaines et ne lui laisse que le Goëlo avec le manoir d'Avagour, près de Guingamp.

2^o SON DEMI-SUCCES PROVOQUE UNE COALITION AUTOUR DES DINAN OUTRE-ARGUENON

Le sort du jeune et infortuné Henri d'Avagour inspira de la compassion à ses alliés. Le prince refit sa fortune très simplement en franchissant l'Arguenon pour rejoindre ses alliés, les Dinan, et épouser leur riche héritière, Marguerite de Dinan-Mayenne. Pour Mauclerc tout était à refaire, face aux Dinan et aux Avagour, coalisés contre lui et bien décidés à défendre leur indépendance légendaire (16). Ainsi, se trouvait-il contraint de lutter sur deux fronts à la fois et à l'intérieur du Penthièvre, où ses récentes confiscations lui avaient créé des inimitiés, et outre-Arguenon, sur la terre d'asile de ses ennemis.

3^o UN COMPROMIS AVEC LA BRANCHE PENTHIEVRE-TOURNEMINE EN DEÇA DE L'ARGUENON

Mauclerc, réputé fin politique, chercha des intelligences dans la place parmi les deux autres branches de la Maison de Penthièvre dans la descendance « par les femmes » et qu'il maintenait en place rive gauche de l'Arguenon (voir tableau généalogique B).

(16) Les Dinan, au début du 13^e siècle, se répartissaient entre quatre branches principales ; ils étaient encore restés la « race féodale batailleuse » de leur origine décrite par de La Messelière, « grignotant leur voisinage par les armes ou par leurs alliances ». Leur Maison aurait pu se trouver dénuée suite au partage de Dinan de 1123 en deux fiefs Nord et Sud, selon le tracé de la voie allant du Jerzual vers Jugon et Collinée. Olivier II avait reçu le Nord et le château des Cordeliers et son frère le Sud de la ville avec les châteaux de Léhon et de Bécherel. Or, leurs deux fils héritiers, Olivier Dynhan pour le Nord et Roland pour le Sud, firent front ensemble et restèrent les deux seuls champions de l'indépendance bretonne en 1158 contre Conan IV « l'anglophile ». Puis, ce fut le revirement. Roland, épuisé par la lutte, rallia Henri II Plantagenêt, il récupéra le Sud plus l'enclave Nord des Cordeliers, et il devint en outre un personnage considérable dans le Duché. Par contre, Olivier persista et perdit son fief Nord avant de se rallier et de retrouver le fief anglais de Ludlow concédé jadis aux Dinan par le fils du Conquérant et de fonder la branche anglaise des « Dynham ». Les trois autres branches continuèrent sur place (voir tableau généalogique).

a) Branche Dinan-Avagour : Alain de Vitre avait succédé à son oncle Roland, mort célibataire ; puis nouveau revirement : Alain, très anglophobe, conseiller de la duchesse Constance et gouverneur du prince Arthur, bataille contre les deux princes Plantagenêt, les oncles d'Arthur, et mourut à Aumale en 1197. Du mariage de sa fille Gervaise avec Jubel de Mayenne, naissait une fille, Marguerite de Dinan-Mayenne, devenue précisément l'épouse de Henri de Penthièvre, fondateur de la seconde Maison de Penthièvre, dite d'Avagour (Dinan).

b) Branche Dinan-Montafilant, celle de Roland 1^{er}, mort en 1256 ayant une descendance.
c) Branche Dinan-Plancoët, celle d'autre Marguerite de Dinan-Plancoët, connue en 1223 par un acte passé à Montafilant et signé par saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc ; les Montfort puis les Du Guesclin assurèrent la descendance.

a) La branche de Plancoët interposée entre les Dinan et les Penthièvre

Issue du mariage d'Agnorie de Penthièvre, baronne du fief de Plancoët apporté en dot, et d'Olivier II de Dinan, comme évoqué précédemment (13), cette branche comportait deux rameaux : le premier était tout juste toléré par Mauclerc à Plancoët, sous la menace constante d'une confiscation ; quant au second, solidement installé en Poudouvre et à Montafilant depuis Geffroi II, fils d'Olivier II, il était pour Mauclerc le rival le plus direct qui disposait outre-Arguenon du point d'appui du Castel du Guildo, le « verrou de l'Estuaire », en plus du château de Montafilant.

b) La branche Tournemine

Issue du mariage d'Eddie de Penthièvre, la petite-nièce d'Agnorie par Geffroi II de Lamballe son grand-père, qui avait épousé Geffroi Tournemine, sénéchal de Penthièvre, cette branche est représentée au début du 13^e siècle par leur fils Olivier Tournemine, d'ascendance Plantagenêt, attribuée, dit-on, à son bisaïeul Edouard ou Guillaume, débarqué d'Angleterre comme « Compagnon de Conan IV » en 1155.

De sorte que Mauclerc, qui avait comme point commun avec Tournemine, d'être, par son mariage un « hors venu » chez les Penthièvre, pouvait espérer tout à la fois d'Olivier, un allié de la branche ducale, la sienne, celle d'Alix et un rival des d'Avagour dès qu'il lui aurait concédé les domaines confisqués à ceux-ci.

D - MAUCLERC OPPOSE LES TOURNEMINE AUX DINAN-AVAGOUR POUR DEFENDRE LE PENTHIEVRE SUR L'ARGUENON

De Jugon à la côte, Mauclerc établit une ligne de défense du Penthièvre à l'est, sur la rive gauche de l'Arguenon.

1^o AU CENTRE, LE CHATEAU DE LA HUNAUDAIE

Dès 1214, sitôt son échec politique contre les Penthièvre, Mauclerc s'était empressé de dédommager Olivier Tournemine au sujet des biens confisqués à sa mère Eddie, en lui accordant le fief de la forêt de Lan-Mur ou de la Hunaudaye, et la paroisse de Landébia, très voisine mais surtout assez indépendante comme étant une « enclave de l'évêché de Dol » ; il y avait adjoind la Vicomté de Pléhérel, bien qu'assez éloignée ; puis vers 1220, alors qu'il avait interdit aux nobles de construire des châteaux forts sur leurs terres sans sa permission, il autorisa Tournemine à bâtir son château fort de la Hunaudaye et à y transférer le siège primitif du fief des Bourgs-Heusaës (17) et aussi la résidence seigneuriale probablement située à la Maison forte de la « Ville Hunaudaie », près du village Saint-Jean, là où de nos jours n'a subsisté que le nom « les Hunaudaies » de deux parcelles du cadastre.

2^o AU SUD, LE CHATEAU DE JUGON

A l'origine, Jugon fut un « château-motte » bâti vers 1035 par Eudon de Penthièvre. Il était devenu fief des Dinan en 1108 par spoliation de Brient de Vieil, et il leur fut enlevé lors de leur disgrâce par Henri II Plantagenêt, au profit de son allié Penthièvre, Geffroi Boterel III, dit de Lamballe, le frère d'Eddie. Mais Mauclerc, qui venait de le confisquer à Henri de Penthièvre, ne l'attribua pas, pour autant, à Tournemine ; il se le réserva en le rattachant directement au domaine ducale, afin d'empêcher toute pénétration du Penthièvre par le sud. Plus tard, en 1230, il lui portera un intérêt accru en renforçant son dispositif de défense avec la construction des deux étangs, dont seul le grand étang a subsisté. Davantage, il maintiendra le fief distinct du Penthièvre lorsqu'il donnera le Comté en dot à sa fille Yolande en 1236.

(17) Ce fief d'ancienneté des Bourgs Heusaës fut vraisemblablement protégé du morcellement égalitaire des héritages bretons par l'ordonnance ducale dite « Assise au comte Geffroi » (Plantagenêt), de 1185, qui avait interdit « le démembrement des baronnies et des fiefs de chevaliers » mais pour autant que la règle fût observée.

3° AU NORD, PORT-A-LA-DUC

La Vicomté de Pléhérel ne fut sans doute pas attribuée par hasard à Olivier Tournemine; elle procurait à la Hunaudaye la précieuse lucarne maritime de Port-à-la-Duc, indispensable au nord de l'ensemble du système défensif; le petit port était facilement accessible par le chemin en plateau rejoignant Pléboulle par Ruca, et il pouvait doubler l'autre débouché maritime de Plancoët, qui, bien qu'aussi facilement atteint par la route en palier celle du Fémulon, en Pléven, n'en était pas moins directement menacé sur sa rive droite par les Dinan (voir note 16).

E - LA HUNAUDAYE REGLE LA QUESTION BISECULAIRE DU PENTHIEVRE

1° UN BASTION DANS UN SITE INHABITUEL

Les aspects, tant politiques que militaires, de la défense de l'Arguenon contre les Dinan-Avaugour, avaient imposé le choix du site de la Hunaudaye. Nichée au creux du vallon, solitaire au milieu de son marais, éloignée autant de la rivière que de la forêt, à l'écart de la voie antique de Corseul à Lamballe comme de tout village, la forteresse purement défensive des Tournemine était également distante dans un même temps de galop d'un messager à cheval reliant Jugon, Plancoët, Port-à-la-Duc ou Lamballe à une époque où le pigeon voyageur n'avait pas encore été redécouvert depuis l'Antiquité. La stratégie et la tactique locales trouvaient ici leur centre de gravité.

2° UNE DEVISE ECARTANT EN PRINCIPE TOUTE AMBIGUÏTE POLITIQUE

Les Tournemine reprirent la devise « aultre n'auray » de leur ancêtre Edouard ou Guillaume Tournemine venu d'Angleterre au siècle précédent; il leur appartenait dès lors de la maintenir au service du parti français, leur raison d'être d'origine à la Hunaudaye lorsque Mauclerc assurait encore le roi de France de sa fidélité, mais pour peu de temps d'ailleurs, et ce sera sa perte lorsqu'il la lui refusera.

3° UNE NOUVELLE ENTITE POLITIQUE DANS LE COMTE DE PENTHIEVRE

Alors que déjà, après Bouvines, en 1214, s'était amorcée la fin heureuse de la « Première Guerre de Cent Ans », née en 1154 d'un caprice d'Eléonor d'Aquitaine épousant Henri Plantagenêt, très curieusement, à quelques années de distance de la création de la Hunaudaye, Mauclerc trahira en faisant hommage de la Bretagne au roi d'Angleterre. Mais, contraint, il devra se soumettre « haut et bas » au roi saint Louis par un acte daté de Paris en 1234. L'événement marquera l'échec définitif des Plantagenêt et du parti anglais pour assurer leur domination sur la Bretagne. Puis Mauclerc, dans son repentir, après l'enquête du roi dressée à Saint-Brieuc en 1235, suivra saint Louis à la Croisade et mourra en mer au retour, en 1250.

Mauclerc aura assuré par sa politique en faveur des Tournemine, la réintégration du « Penthievre d'Eudon » au domaine ducal, ce sera le fait qui restera le plus important de son règne et d'une portée considérable. La Maison de Penthievre d'Avaugour ne recevra aucune réparation de la part de saint Louis; elle devra persister dans ses traditionnelles revendications pour se rétablir.

La Hunaudaye sera le rare point stable du parti français parmi tant de bouleversements en Bretagne Nord, elle pourra se permettre de suivre sa propre ligne politique, coïncidant ou non avec celle des nouveaux comtes de Penthievre ou des ducs de Bretagne contre le parti anglais et d'acquiescer une influence politique considérable.

N.B. — L'histoire de la Hunaudaye, selon R. Couffon, pourrait être utilement éclairée par l'étude des archives du Penthievre entreposées au château de Pau et au château de Chantilly où elles restent encore à dépouiller.

Frédéric RENIER.

Président de l'Association du Château de la Hunaudaye.

A - LA MAISON DE RENNES, (Branches de Dol (?), de Dinan et de Penthievre)

	I Vers 875	II Vers 890	III Vers 952	IV Vers 970	V Vers l'an mille	VI Vers 1035
GURVANT (Rennes et Domnonée)			1° JUHEL BERANGER (Rennes)	1° CONAN le Tors (Rennes et Penteur)	1° GEFFROY 1 ^{er} (duc de Bretagne)	1° ALAIN III (duc) 2° EUDON (Penthievre)
		BERANGER (Rennes et Domnonée)	2° WICOHEN (Dol et Domnonée)	1° ROIANTELINE ép. HAIMON 1 ^{er} (Léhon en Poudouvre)	1° HAIMON II (1 ^{er} vicomte de Dinan) 2° JOSSELIN, 3° GUINGUENE (Archevêque de Dol)	Sans postérité 1° OLIVIER 1 ^{er} (du château Ganne-Dinan)

B - LA MAISON DE PENTHIEVRE, (Branches ducale, Plancoët-Dinan, Tournemine et Avaugour-Dinan)

	I Vers 1036	II Vers 1079	III Vers 1117	IV Vers 1156	V Vers 1192	VI Vers 1220
EUDON (comité de Penthievre) (siège primitif au Castellum de Cesson)		1° BOTEREL 1 ^{er}	sans postérité	1° RIWALLON (Lamballe)	1° EDDIE (Penthievre) 2° BOTEREL III	1° OLIVIER TOURNEMINE
		2° ETIENNE (Tréguier)	1° BOTEREL II (Lamballe)	1° CONAN IV (duc)	1° CONSTANCE Son remariage	1° ARTHUR 1° ALIX (duchesse)
		2° ALAIN le Noir (ép. duchesse Berthe)	3° HENRI 1 ^{er} (Tréguier)	1° ALAIN (Tréguier)	1° HENRI II (Avaugour)	(ép. petite-fille d'Alain de Dinan)
		4° AGNORIE (Plancoët) (ép. OLIVIER II de Dinan (voir ci-dessous)	1° GEFFROY II (Poudouvre Poudour et Plancoët)	1° MARGUERITE de Plancoët Son remariage	1° GUI II de l'Argentaie (sans postérité) 1° GEFFROY de Montfort (Plancoët) 2° ROLAND 1 ^{er} (Montafilant)	1° GUI III (Montafilant)

C - LA MAISON DE DINAN (Branches anglaise, Montafilant, Bécherel et Plancoët)

	I Vers 1036	II Vers 1066	III Vers 1080	IV Vers 1123	V Vers 1150	VI Vers 1197
JOSSELIN (château de Léhon)		OLIVIER 1 ^{er} (château Ganne) Tête de pont en Poudouvre	GEFFROY 1 ^{er} (maître du Poudouvre et du Castellum de Montafilant)	1° OLIVIER II (fief Nord) (Jugon et Plancoët têtes de pont en Penthievre)	1° OLIVIER DYNHAM (dépossédé puis fief en Angleterre)	(fief Nord au duc de Bretagne)
				2° ALAIN I (fief Sud) (Dinan et Bécherel)	2° GEFFROY II (ép. Muliel de Poudour)	1° ROLAND 1 ^{er} (Branche Dinan Montafilant) Sans postérité (son neveu Alain lui succède)
					2° ROLAND	1° ALAIN Dinan- Bécherel)
					2° EMMA (Vitré)	19

CEUX QUI ONT POSSEDE LA HUNAUDAYE

AVANT-PROPOS

En 1155, Conan IV le Petit, duc de Bretagne, revint d'Angleterre avec Guillaume Tournemine pour reconquérir son duché sur son beau-père Eudon de Porhoët.

Le duché reconquis, Guillaume reçut, sans doute en remerciements, les terres de Botloy, de Lésardré et de Kermilin en Pleudaniel, Lézardrieux et Tréflaouénan.

L'on trouve d'ailleurs en 1160 un Guillaume Tournemine, témoin un échange de terres en Pléhérel entre les abbés de Saint-Jacut et de Saint-Aubin-des-Bois.

Son fils fut Geoffroi Tournemine, sénéchal de Penthièvre en 1208 et seigneur de Botloy, Lésardré et Kermilin. Celui-ci épousa Edie de Bretagne, fille de Riwallon, comte de Lamballe et de Penthièvre, dont il eut un fils Olivier.

L'héritage de Riwallon passera, après la mort de ses deux fils, à son neveu Alain. Mais Edie n'est pas contente de cela.

Or Pierre de Dreux, dit Mauclerc, en 1213, devient duc de Bretagne et, en 1214, envahit les seigneuries de Penthièvre, ne laissant à Henri, fils d'Alain, que le sixième de ses biens.

Olivier Tournemine, estimant lui aussi que sa mère Edie avait été lésée dans son héritage, va alors implorer Pierre de Dreux qui lui assigne, tant pour lui que ses héritiers la partie du Penthièvre comprenant les paroisses, terres et seigneuries de Pléhérel et de Landébia, avec la forêt de Lanneur.

LES SIRE DE LA HUNAUDAYE

1. Olivier Tournemine va alors commencer vers 1220 à bâtir en bordure de la forêt un premier château fort dont il ne subsiste que deux tours et un pan de courtines. Il sera donc le premier sire de la Hunaudaye. Epoux de Sybille de Châteaubriant, il mourut en 1232, laissant un fils, Geoffroy.

2. Geoffroy, sénéchal de Penthièvre, épousa en 1220 Julienne Botherel. Il était très riche et mourut vers 1264, laissant entre autres un fils, évêque de Tréguier dont le grand saint Yves fut l'official, et Pierre.

3. Pierre fut garant et otage d'Henri d'Avagour en 1283 au traité de Carhaix, et était encore à l'armée du duc en 1294.

4. Son fils Geoffroi Tournemine épousa en 1276 Jeanne de Beaumanoir, laissant Olivier.

5. Olivier Tournemine, lieutenant-général de Bretagne en 1304, du parti de Charles de Blois, se distingua aux trois sièges de Vannes en 1343. Il reçut

en 1335 le droit de garenne et de chasse dans 14 paroisses. Il avait épousé en 1320 Isabeau de Machedoul et en 1339 Marguerite de Rougé. Il mourut en 1344, après avoir vu, en 1340, son château détruit par le parti de Jean de Montfort, en représailles.

6. Geoffroi Tournemine, fils du premier lit, fut capitaine de Guingamp en 1346 et battit les Anglais qui venaient de piller Lannion. Il fut tué au siège de La Roche-Derrien en 1347.

7. Olivier, le « célèbre sire de Tournemine », frère du précédent, lui succéda. Il fut lieutenant-général de Charles de Blois et mourut avec lui à Auray en 1364. Sa châtelainie fut érigée en « bannière » en 1354.

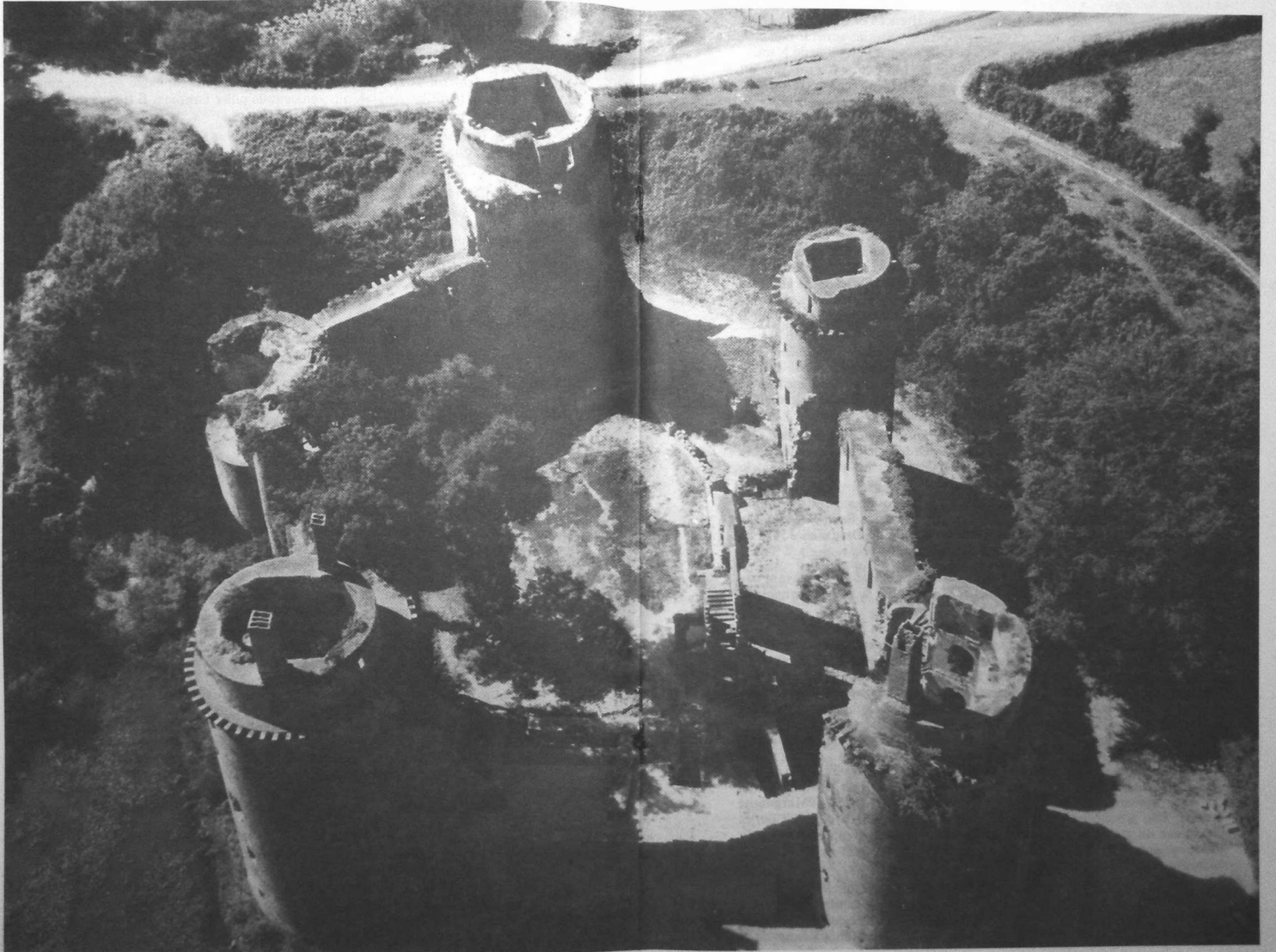
8. Pierre Tournemine (demi-frère du précédent) fut, pour Charles de Blois, otage en 1363 et fait prisonnier à Auray en 1364. Il commença à reconstruire son château vers 1367 ; cette reconstruction n'était pas terminée cent ans plus tard. Compagnon d'armes de du Guesclin, grand médiateur, il sut, en 1374, se réconcilier avec Jean de Montfort sans pour autant cesser de défendre la veuve de Charles de Blois. Il défend le mont Saint-Michel contre les Anglais en 1371. En 1378, Jeanne, duchesse de Bretagne, lui accorde réparation pour les « pertes faites par ses feus père et frères en la démolition de leurs châteaux de Botloy, Lésardré et de Jacson ». Pour la petite histoire, en 1384, ses gardes arrêterent, quoique muni d'une sauvegarde du souverain, l'évêque de Saint-Brieuc qui dut payer rançon. Il épousa Jeanne de Craon allée à pratiquement toutes les maisons souveraines d'Europe. Un de ses fils, Pierre, époux de Typhaine du Guesclin, fut vaincu, en 1386, au fameux duel du Bouffai à Nantes, par Robert de Baumanoir ; celui-ci l'accusait du meurtre de son frère Jean de Baumanoir, lequel avait été le premier mari de ladite Typhaine.

9. Jean Tournemine, fils de Pierre, compagnon lui aussi de du Guesclin en Normandie, fit, en 1383, la campagne de Flandres. Il fut chambellan du duc en 1403 et mourut en 1416. Son épouse avait été Isabeau de Baumanoir, fille du célèbre héros du Combat des Trente, dont il eut Jean.

10. Jean Tournemine fut lieutenant-général en Bretagne en 1422 et l'un des chefs de l'armée qui assiégea Chantocéaux en 1420 et délivra de ce fait le duc Jean V. Sa fille Jacqueline épousa Jean de Coetquen, grand-maître de Bretagne et gouverneur de Dinan et de Dol. Il fut tué en 1427 au combat des Bas-Courtils en Normandie. Il avait épousé en 1404 Jeanne de Safré dont il eut Gilles.

11. Gilles Tournemine fut sergent féodé pour Tréguier, office extrêmement apprécié car, aux Etats de Bretagne, ils étaient appelés avant les prélats, les barons, les abbés et les bannerets. Il fut l'un des commandants de l'armée bretonne en 1449 en Normandie. Il disputa en 1451 la préséance aux Etats de Bretagne aux seigneurs de Derval, de Quintin et de Malestroit. En 1453 il fut nommé par le duc Pierre au commandement du secours envoyé à Charles VII, roi de France, et participa grandement à la victoire de Castillon où fut tué le général anglais Talbot. Il ratifia le traité de Troyes en 1427 et fut gouverneur de François d'Etampes qui devint duc de Bretagne sous le nom de François II. Lieutenant-général de Bretagne en 1453, chevalier de l'Hermine en 1454, il fut envoyé en ambassade auprès du roi de France en 1458, et du roi d'Angleterre en 1466. Il fit partie de la Ligue du Bien Public de 1465, dirigée contre le roi Louis XI. Gouverneur de Fougères en 1472, il mourut en 1474. De sa seconde épouse Marie de Villiers (fille et principale héritière du connétable héréditaire de Normandie et dont sont issus les ducs de Buckingham en Angleterre), il laissa deux fils, François et Georges. Ceux-ci firent assassiner, en 1476, lors d'une chasse au sanglier dans la forêt de la Hunaudaye Jean Eder de Baumanoir, que leur mère avait épousé en secondes noces.

12. François Tournemine fut connétable héréditaire de Normandie et 21



Cliché officier GALAT. Dinan - Coll. S.I.P., Plancoët 1961.

lieutenant-général du duc de Bretagne François II en 1470 pour les évêchés de Saint-Brieuc et de Saint-Malo. Ligueur contre le trésorier général Landais, il fut gracié par le duc. Ses éminents services, entre autres au siège de Nantes, et sa participation à la prise de Moncontour en 1487 sur les Français, lui firent obtenir du duc de Bretagne l'érection de sa terre de la Hunaudaye en baronnie, par lettres ducales du 6 septembre 1487. Il mourut en 1500 sans postérité de ses deux épouses.

13. Georges Tournemine, frère du précédent, baron de la Hunaudaye et de Retz (car il avait recueilli la succession d'André de Chauvigny, baron de Retz, du chef de sa grand-mère Jeanne de Safré), dut s'enfuir en Angleterre après le meurtre de son beau-père Jean Eder de Baumanoir. Il fut condamné par contumace et eut ses biens confisqués par le duc. Ils durent lui être rendus car, en 1500, il recueillit la succession de son frère. En 1505, il reçut la duchesse Anne, reine de France, qui sera, elle aussi, arrêtée par les gardes forestiers du sire de Tournemine, mais celui-ci « ne voulut pas consentir à ce qu'elle payât rançon ». En 1509, il participe à la victoire remportée sur les Vénitiens par le duc de Ferrare, allié de Louis XII, et avec ce dernier à la guerre d'Italie. En 1518, il recevra le roi François I^{er} quelques jours et mourra en 1524. Il avait épousé en secondes noces Anne de Montejean dont il n'eut qu'une fille, Française.

14. Française Tournemine, héritière de la Hunaudaye, fut célèbre à la cour de François I^{er} sous le nom d'« amirale Annebaud ». Elle épousa successivement Pierre de Laval, sire de Montafilant, en 1520, puis René-Jacques de Montejean, maréchal de France, et enfin Claude d'Annebaud, maréchal et amiral de France, lieutenant-général du Piémont.

15. Claude d'Annebaud devint donc, du fait de son mariage, en 1540, baron de la Hunaudaye. Il était chevalier des Ordres du Roi et eut un frère cardinal. Il vendit la baronnie de Retz aux Gondi et fut le grand-père du maréchal de Retz (Albert de Gondi). Il meurt en 1561.

16. Jean d'Annebaud, son fils, bailli d'Evreux, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, sans postérité de ses deux mariages, fut tué à la bataille de Dreux en 1562. Sa sœur lui succéda.

17. Madeleine d'Annebaud se maria deux fois elle aussi, et n'ayant pas d'enfants, elle laissa la Hunaudaye en 1572, à sa mort, à René Tournemine, son cousin au 4^e degré.

18. René Tournemine était le descendant direct de Jean Tournemine et de Jeanne de Safré (§ 10) qui eurent pour enfants, non seulement Gilles (§ 11) mais aussi Jean, sire de la Guerche, grand veneur de Bretagne, mort en 1477, époux de Mathurine du Perier. Leurs fils furent François (nommé par Louis XII, vers 1500, ambassadeur en Hongrie, il porta le sceptre royal au couronnement de Ladislas, roi de Pologne, de Hongrie et de Bohême, fit plusieurs expéditions contre les Turcs et alla deux fois en Terre Sainte) et Raoul (sire de la Guerche après son frère, chevalier d'honneur des reines Anne et Claude, il combattit à Saint-Aubin-du-Cormier et à Nantes en 1481, participa aux guerres d'Italie avec Charles VIII et Louis XII, fut fait chevalier sur le champ de bataille de Fornoue, le 5 janvier 1495, après la victoire par Charles VIII, et fut aussi ambassadeur à Rome et en Angleterre), époux de Marguerite Caillon, fille d'honneur de la reine. Raoul et Marguerite eurent Charles (aumônier du roi et un des mécènes de son temps) et René (pannetier du dauphin), époux de Françoise Hingant, dame du Hac, dont le fils René fut héritier de Madeleine d'Annebaud.

Né vers 1526, il servit sous cinq rois (Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV) et gouverna même la Bretagne en l'absence du Prince de Dombes. Lieutenant-général de Bretagne pour les évêchés de Rennes, Dol, Saint-Brieuc et Tréguier, chevalier de l'Ordre du Roi, il maintint Rennes dans

le parti de celui-ci. En 1584, au siège de Lusignan, il sauva, par sa seule action, l'artillerie et repoussa les assiégés dans la ville. Il négocia la reddition de La Rochelle et fut le grand artisan d'Henri IV contre le duc de Mercœur. Il gouverna avec tant d'équité et de désintéressement que les Etats de Bretagne demandèrent au roi de l'honorer du collier de ses ordres. Sa sœur Catherine épousa Joseph de la Motte-Vauclerc, dont Jeanne (§ 20) qui héritera plus loin de la Hunaudaye. En 1589, le château de la Hunaudaye avait 200 hommes d'armes et fut commandé sous la Ligue par le capitaine Desnos, sieur des Hauts-Fossés et de Bélouze. René mourut fin 1591 dans sa litière, près de Vitré. Il avait épousé Marie-Françoise de Coetlogon, qui lui donna un fils, René.

19. René Tournemine, capitaine de 100 hommes d'armes d'ordonnance, fut dépossédé de ses biens par la Ligue, mais le duc de Mercœur lui accorda main levée de ses terres, à condition qu'il ne restât au château qu'un capitaine avec 20 arquebusiers et sans exercer aucune hostilité. Il reçut en 1606 une gratification de 1500 livres des Etats de Bretagne. Son épouse, la très riche héritière Hélène de Beauvernois, épousa en secondes noces Charles de Cossé-Brissac, fils du duc, grand panetier et grand fauconnier de France. René mourut sans postérité à Paris en 1609, laissant héritière sa cousine germaine Jeanne-Hélène.

20. Jeanne-Hélène de la Motte-Vauclerc reçut, non seulement la baronnie de la Hunaudaye mais aussi les autres biens des deux branches aînées. La juridiction est alors très vaste : elle s'étend sur 80 paroisses. Jeanne épousa successivement François de Coligny, Jean de Rieux, et en 1600 Sébastien de Rosmadec. Elle mourut en 1629.

21. Sébastien de Rosmadec, dernier mari de la précédente, marquis, baron de Molac, né en 1567, colonel de l'Armée royale de Bretagne, gouverneur de Dinan, chevalier des Ordres du Roi, mourut en 1613 après avoir été marié deux fois. De Jeanne-Hélène, il eut Tanguy et Catherine.

22. Tanguy de Rosmadec, né en 1602, capitaine d'une compagnie de Cheveau-Légers, gouverneur de Dinan, mourut sans alliance en 1640 à Rennes.

23. Catherine de Rosmadec, sa sœur, hérite. Elle avait épousé en 1631 Gui de Rieux. Elle vendit une partie de la Vicomté de Pléhérel à Gilles Huchet de la Bédoyère : c'est le début du démantèlement du fief d'origine. Gui de Rieux, gouverneur de Brest, mourut en 1637, et son épouse en 1647, ne laissant qu'une fille Jeanne.

24. Jeanne-Pélagie de Rieux, née en 1632, épousa en 1652 son cousin Jean-Emmanuel de Rieux. Veuve, elle vendit la Guerche à Nicolas Fouquet, et plus tard le Comté de Châteauneuf et le Plessis-Bertrand. Jean-Emmanuel de Rieux, gouverneur de Guérande, fut tué en duel en 1656. Jeanne mourut en 1699, laissant son fils Jean lui succéder.

25. Jean-Gustave de Rieux, né en 1649, marié en 1677 à Hélène Lanouarn d'Aiguillon, vendit ses terres d'Assérac et de Donges à René de Lopriac. Il mourut à Paris en 1713, laissant héritiers ses deux fils qui suivront. Il passa la majeure partie de sa vie à l'étranger du fait d'un duel.

26. Jean-Sévère de Rieux, premier fils, né en 1681, fut marquis d'Ouessant par héritage, en 1703. La même année, il épousa Mlle Butault de Marzan et mourut sans postérité en 1761.

27. Louis-Auguste de Rieux, deuxième fils, colonel au régiment du Perche puis maréchal de camp en 1738, lieutenant-général en 1746, était né en 1691. Il racheta le marquisat de Rieux en 1691, vendit Ouessant au roi en 1764 et mourut en 1767. Sa seconde épouse fut Claude d'Hilliers d'Entragues, dont il eut Louis.

28. Louis-François de Rieux, maréchal de camp, époux de Marie-Anne de Saulx-Tavannes, mourut en 1787. Ce fut lui qui, en 1783, morcela et vendit la Hunaudaye et les terres en dépendant. Le comte François-Louis de la Moussaye de Carcouet acheta le château, les fermes, les droits et la forêt pour 305 000 livres. La forêt contenait 6000 hectares. Mais en 1784, Jean-Baptiste de Guéhenneuc, comte de Boishue, et le comte Joseph de Talhouet de Boisrhanth firent valoir leur droit de retrait lignager et rachetèrent tout ce qui avait été vendu. Le château, le fief et les métairies devinrent la propriété, pour 105 000 livres, de Joseph de Talhouet.

29. Joseph de Talhouet, président à mortier au Parlement de Bretagne, né en 1742, avait épousé en 1771 Agathe-Félicité du Bouëxic. Pendant la Révolution, il fut l'un des administrateurs du département de l'Ille-et-Vilaine. En 1793, il fut craint que le château ne servit de refuge « aux ennemis de la Révolution ». Aussi le district de Lamballe en ordonna-t-il la démolition. Un détachement de gardes nationaux commença le travail en octobre et se retira sans avoir fait grand-chose. C'est alors qu'une bande de soi-disant patriotes, sans aucun mandat officiel, mais attirée par la pensée du pillage, vint en novembre : elle vola puis mit le feu. Tout brûla : château et archives. Le propriétaire reçut en tout et pour tout, comme indemnités, 4000 livres en assignats. Il mourut en 1803, laissant des ruines à sa fille Marie-Amélie.

APRES LA REVOLUTION

30. Marie-Amélie de Talhouet et son mari Clément-Louis de Collobel étaient propriétaires des « ruines du vieux château avec quatre grandes tours et une plus petite, chacune à quatre étages et traces de pont-levis à l'est », cela en 1818. Elle habita quelques années le manoir voisin de Vaumadeuc et mourut en 1850, laissant comme héritière sa sœur Mathilde.

31. Mathilde-Marie de Talhouet, née en 1789, était l'épouse de Jacques du Haffont, et mourut, veuve, en 1860, laissant la Hunaudaye à sa fille Amélie.

32. Amélie du Haffont, née en 1808, épouse en 1836 Henri-Joseph de Gouvello de la Porte (1806-1879) et meurt en 1881.

33. Adèle, leur fille, dame de la Hunaudaye, née en 1838, épouse en 1865 du comte Paul Fournier de Bellevue (1840-1903), mourut veuve, laissant entre autres un fils, Henri.

34. Henri Fournier de Bellevue, né en 1874 et mort en 1933, fut le dernier propriétaire de la Hunaudaye.

L'Etat classa le château monument historique le 18 février 1922 et les glacis l'entourant le 27 novembre 1930, pour finalement l'acheter le 26 décembre 1930, 25 000 francs.

Pierre HALNA DU FRETAY.

NOTE : Episode de la Résistance en 1942

Le rapport de MM. A. Cade, maire de Landébia, et D. Guillard, conseiller municipal de Pléven, relate qu'en novembre 1942, Roger Houssay, responsable du secteur, et Léon Clément, tous les deux de Plancoët, et Francis Hamon, de Saint-Cast, chauffeur, qui devait mourir martyr au bois de Malaunay en 1944, allèrent quérir des armes parachutées à Maël-Carhaix avec le camion du Service du Ravitaillement, la seule auto habilitée à circuler de jour et de nuit, et ils les cachèrent dans la cave voûtée du château de la Hunaudaye, leur mission accomplie.

LA HUNAUDAYE : ARCHITECTURE ET DEFENSE DU CHATEAU

I. HISTORIQUE

Le château de la Hunaudaye, dont il ne reste actuellement qu'une haute carcasse béante, appartient tout entier à l'histoire de la Bretagne, par sa position stratégique et par la puissance de la famille qui le construisit et l'habita jusqu'au début du 17^e siècle. Cette famille Tournemine doit sa faveur auprès des ducs de Bretagne, à sa bravoure, à sa fidélité aux intérêts ducaux et à ses nobles alliances matrimoniales.

A - GRANDEUR FEODALE

C'est aux environs de 1220-1240 que le sire Olivier Tournemine, bénéficiant des dons accordés par Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, construisit un premier château.

Au siècle suivant, en 1341, sous la Guerre de Succession de Bretagne (1341-1364), le château fut détruit par les troupes de Jean de Montfort qui tenait déjà Jugon, Lamballe, Dinan. En 1354 la châtellenie fut érigée en banrière, et vers 1378, à la suite des donations faites par Jeanne de Penthièvre, en dédommagement, Pierre Tournemine se fit bâtir sa forteresse.

B - APOGEE

Erigée en baronnie en 1487, la seigneurie de la Hunaudaye connut son apogée vers 1572 : véritable petit Etat à l'intérieur de la Bretagne, encastré entre le Poudouvre et le Penthièvre, elle s'étendait depuis la côte Nord (Saint-Alban, Pléneuf, Pléhérel) jusqu'à Plélan-le-Petit, Saint-Méloir en passant par Quévert, Bourseul, Rucca, etc.

Plancoët rassemblait les activités portuaires et financières tandis que le « Chemin-Chaussée » concentrait la justice et que « la Monbran » attirait les commerçants par ses foires annuelles.

Les seigneurs de la Hunaudaye, quant à eux, exploitaient directement leur fief : Plédéliac, Pléven et la forêt de Lan-Mur ou de La Hunaudaye.

C - ABANDON ET RUINE

A la fin du 16^e, la branche aînée des Tournemine disparaît et peu à peu la seigneurie se démantèle. En 1783, l'ancien fief est vendu au marquis de Talhouët, futur maire de Rennes.

Les idées révolutionnaires du marquis sauvèrent le château jusqu'en 1793. Dès avril le district de Lamballe, craignant un coup de force des Chouans repliés dans la forêt, décida de sa destruction. En octobre 1793, le pont-levis saute : la Hunaudaye n'est plus une forteresse mais encore un château, symbole pour les Lamballais de toute la violence des Tournemine. Aussi le 8 novembre 1793, une bande plus ou moins mandatée incendia et le pilla, dispersant et détruisant le mobilier, les tapisseries et les archives.

Alors commence une longue période de plus d'un siècle où ses épaisses murailles sont exploitées comme une carrière.

La Hunaudaye fut classée monument historique en 1922 et achetée par l'Etat le 26 décembre 1930.

II. EXAMEN ARCHEOLOGIQUE

A - SITUATION

Peut-on expliquer les raisons qui ont poussé les Tournemine à implanter leur forteresse au fond d'une cuvette marécageuse et non sur une colline ou sur une motte comme souvent ?

Plusieurs hypothèses permettent d'approcher le problème.

Le site naturel convient aux deux nécessités primordiales de la défense et de la subsistance ; deux ruisseaux permettent la création de deux étangs dans la dépression encerclée par le vallon que double la forêt. Ce dispositif naturel entrave l'approche d'éventuels assaillants et constitue pour le château une véritable réserve : gibiers de toute taille, fruits, bois de charpentage et de chauffage, poissons... Les étangs entretiennent le marécage des fossés et dans la cour, un puits indispensable pour soutenir un siège complète le dispositif surtout défensif du château.

Par ailleurs, malgré son cadre sauvage, la Hunaudaye n'est pas complètement isolée du monde médiéval ; à deux kilomètres au nord, la voie romaine Lamballe-Corseul file sur Rennes, Aleth, Avranches et Vannes par le « chemin de l'Etrat » passant à Jugon, favorisant alors les communications, les déplacements de troupes, et les échanges commerciaux ; c'est ainsi que, tout près du château, le village Saint-Jean, jadis à proximité de la Maison forte de la Ville-Hunaudaye, peut organiser une foire chaque semaine et les grandes foires annuelles, autant d'occasions d'échanges pour assurer un ravitaillement supplémentaire à la population du village et au châtelain.

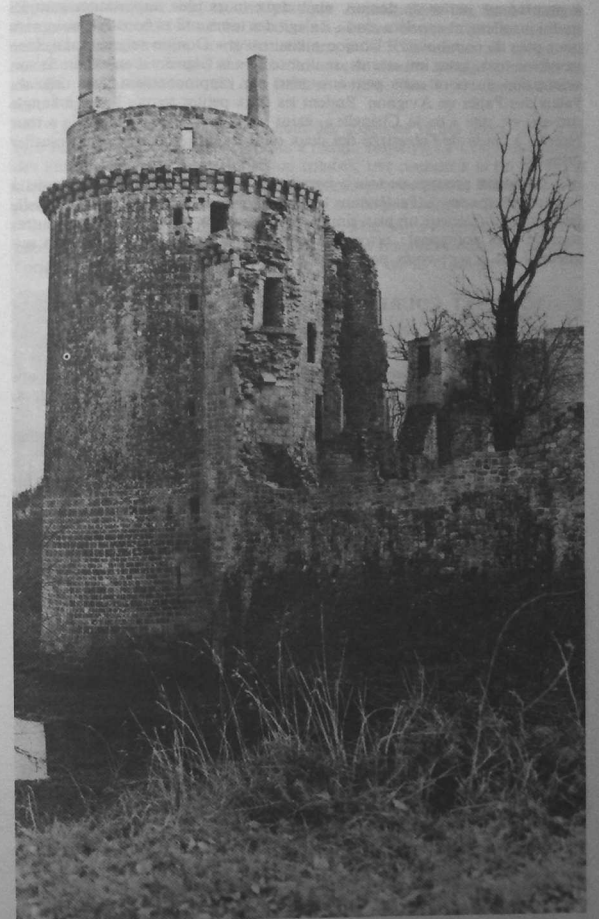
En dernière analyse, la raison politique pesa sans doute au 13^e siècle sur le choix du site d'implantation du château fort. Nous sommes ici sur l'Arguenon, devenu dès le 11^e siècle la frontière qui a définitivement marqué l'équilibre entre le Penthièvre de la Maison d'Eudon, un cadet de la Maison de Rennes, et le Poudouvre de la Maison d'Haimon du Castel-Dinan en Trégor ; le fondateur des Dinan sur Rance, héritier de la Maison de Dol par sa femme, sera contraint de mener une politique de bascule entre le duc normand, un nouveau venu et le duc breton, comte de Rennes, et cousin des Dol, qui est en difficulté permanente de prestige avec ses frères de la lignée Penthièvre.

Très prudemment les Dinan se sont protégés à l'ouest d'éventuelles entreprises des Penthièvre : au siècle précédent, ils ont dressé leur forteresse de Montafilant et leur castel du Guildo pour contrôler les trois grandes voies antiques qui franchissent l'Arguenon et pour verrouiller l'estuaire. En face, afin de tenir en respect cette puissance inquiétante, le duc Pierre Mauclerc s'est emparé du Penthièvre. Pour en rester maître, et pour éviter de voir Rennes prise à revers depuis la côte par ses ennemis d'outre-Manche, il imagina de bâtir la Hunaudaye.

B - PLAN DE LA FORTERESSE

Malheureusement la dispersion des documents anciens et la destruction de la forteresse nous ôtent toute certitude sur ses origines et les différentes phases de sa construction. Pour essayer de comprendre sa splendeur passée, il est indispensable d'en examiner les ruines.

La position défensive naturelle semble s'être suffi à elle-même, car le château de la Hunaudaye n'est précédé d'aucun ouvrage avancé ; de plan simple, assez fréquent en terrain plat, ce pentagone légèrement irrégulier, franché de cinq tours d'angle, délimite une cour intérieure desservant les bâtiments adossés à chaque courtine. Comme à Pierrefonds, une grosse tour en fer à cheval défend la porte d'entrée, percée dans la courtine sud et précédée d'un pont dormant enjambant le fossé. La forteresse ne possède pas



Le DONJON SEIGNEURIAL : de construction plus tardive et très soignée ; appareillage régulier, canonniers circulaires percés dans les allèges des ouvertures des quatre étages supérieurs. A droite : LA COURTINE NORD ; en haut, les trois consoles restantes du chemin de ronde ; à mi-hauteur, le couloir noyé dans l'épaisseur de la muraille ; et en bas, les deux modestes ouvertures éclairant la galerie souterraine

à proprement parler de donjon, mais deux tours plus importantes sont ici traditionnellement appelées ainsi : il s'agit des tours sud et nord-est, nommées pour plus de commodité « Donjon militaire » et « Donjon seigneurial ». Une troisième tour, assez importante, se nommera « la Glacière » en raison de son orientation au nord mais peut-être aussi par rapprochement avec celle du Palais des Papes en Avignon. Restent les deux petites tours : l'une, à l'angle sud-est, est dite « de la Chapelle », étant la seule voûtée ; l'autre, la « tour Noire » à cause de l'obscurité des deux escaliers étroits complétant l'escalier principal.

Ces deux groupes de tours, grandes et petites, se reconnaissent aussi à leur plan : rondes à l'extérieur, la tour Noire et la tour de la Chapelle possèdent à l'intérieur un plan simple, rond ou carré, alors que les trois autres sont de plan polygonal : octogonal pour la Glacière et pour le donjon seigneurial, et à sept côtés pour le donjon militaire.

C - TOURS ET COURTINES

L'appareillage de ces cinq tours autorise par contre quelques nuances sur les différentes phases de construction de cette forteresse :

a) *Tour de la Chapelle*, deux premiers niveaux (analogue à Léhon) ; appareil irrégulier allant du petit module carré ou allongé, aux gros blocs, séparés par une ceinture de pierres taillées.

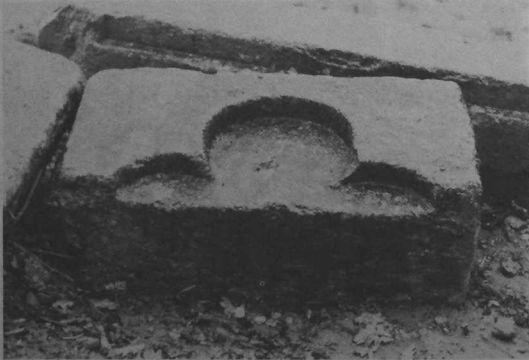
b) *Donjon militaire* et *tour Noire*, deux premiers niveaux ; appareil irrégulier mais dessinant des assises horizontales.

c) *Donjon militaire* et *tour Noire*, niveaux supérieurs, *donjon seigneurial* et *tour de la Glacière* ; appareil moyen et régulier fait de blocs rectangulaires taillés avec précision.

Faut-il voir dans les assises des trois premières tours les restes du premier château détruit pendant la Guerre de Succession ?

Les deux tours du fond semblent, elles, appartenir à une période nettement plus tardive, tant par leurs proportions que par leur profil, leur plan et leur appareil.

Exception faite pour la tour de la Chapelle, les quatre niveaux de chacune d'entre elles reposent sur des bases pleines ou évidées, et sont couronnés d'un étage en retrait ceinturé par un chemin de ronde, pris dans

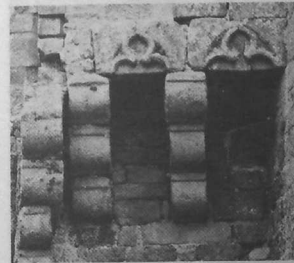


Un premier type de linteau sculpté en arc trefle

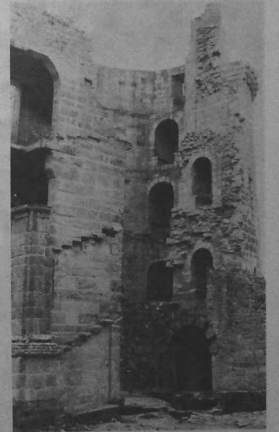
l'épaisseur du mur, selon une pratique commençant dès le 14^e siècle. Jusqu'au milieu du 15^e siècle, la courtine est ainsi dominée par les tours interceptant son chemin de ronde, courant, à la Hunaudaye, au niveau du troisième étage de chaque tour. Elle favorise la retraite lorsque ce dernier est occupé par l'assaillant, tandis que l'ultime contre-offensive est menée du dernier étage.

Les mâchicoulis, ceignant le haut des courtines et des tours, sont d'un type assez tardif : de grosses consoles à retrait, employées au 14^e, soutiennent des linteaux sculptés d'arcs triflés ou trilobés, très courant à la fin du 14^e et surtout au 15^e, sur lesquels reposaient les parapets de pierre. D'autres exemples se retrouvent à Combourg, Fougères, sur la grande porte de Saint-Malo.

A chaque étage le dispositif de latrine, avec son évidement sur toute la hauteur de 18 mètres, crée un point faible de la maçonnerie et s'est trouvé à l'origine de l'écroulement en 1927 de la Tour de la Glacière.



▲ Deuxième type de linteaux de mâchicoulis sur consoles d'origine



▶ LA TOUR DE LA GLACIERE : une carcasse très révélatrice de la structure intérieure.

D - PORTE D'ENTREE

La seule entrée du château, mis à part la poterne dérobée s'ouvrant au pied de la Glacière, au niveau de la douve, est protégée par un pont-levis double précédé d'un pont dormant, qui ont été restitués aux dernières restaurations, en 1976. Ce sont deux ponts à bascule, l'un pour la poterne, l'autre pour le porche, qui, une fois remontés, se plaquaient dans l'encadrement encore visible, tandis que les bras se logeaient au-dessus, dans les grandes rainures verticales. Les vantaux des portes tournaient sur d'énormes gonds et se fermaient par un madrier encastré de part et d'autre dans la pierre.

Ce système, employé à partir du 14^e, se commandait de la salle des manœuvres placée au-dessus et était surveillé à l'étage supérieur par le guet.

Actuellement, au-dessus du porche, il nous faut remarquer un écusson martelé dont on peut distinguer la cordelière des veuves : est-ce les armes de Jeanne-Pélagie de Rieux, qui fit exécuter d'importants travaux au château, ou celles de Marie Villiers, deuxième femme de Gilles Tournemine, mort en 1475 ?



LE PONT-LEVIS : défendu à gauche par le donjon militaire à partir de ses archères d'angle percées dans la cage de son escalier

E - LA COUR

Passé le porche voûté, nous nous apercevons qu'il ne reste rien des bâtiments jadis adossés aux courtines, sinon de nombreuses empreintes : des cheminées suspendues, des portes béant dans le vide, des corbeaux ne soutenant plus rien, des fenêtres aux profondes embrasures trouant les murs.

C'est grâce à elles que nous pouvons remarquer que les murs arrivaient à la hauteur du chemin de ronde et que la distribution intérieure s'organisait autour d'un module de base, équivalant à un étage de tour, combiné de deux façons différentes :

a) Trois modules superposés, correspondant donc aux trois niveaux inférieurs de chaque tour.

b) Deux niveaux dont le premier, le rez-de-chaussée, occupe le volume de deux modules.

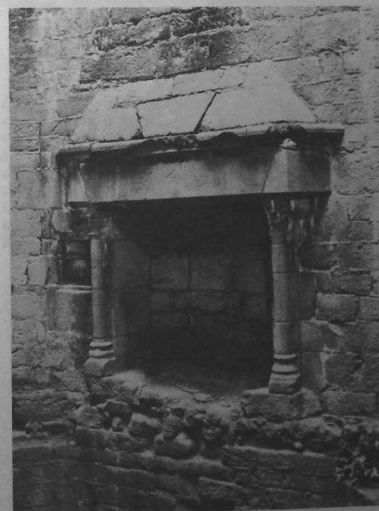
Les bâtiments situés entre le donjon militaire et la tour de la Glacière, en passant par le donjon seigneurial, sont construits selon a). Seul le grand bâtiment s'appuyant aux courtines ouest, nord-ouest, adopte le plan b), avec deux grandes salles d'environ six à huit mètres de haut se partageant le rez-de-chaussée.

F - LES CHEMINÉES

Les cheminées, quant à elles, sont de deux types :

— simples cavités dans le mur, soutenues par un linteau de pierre, telles que vous les voyez aux premiers niveaux des tours et dans la grande salle :

— munies d'un épais manteau surmonté d'une hotte, comme dans la Glacière, par exemple. Certaines, de ce type, sont richement décorées : celle du premier étage de la tour de la Chapelle rappellerait la décoration de la Duchesse-Anne à Dinan (1380 env.), alors que dans le donjon seigneurial et sur la courtine est, elles paraissent d'une époque postérieure.



CHEMINÉE du donjon seigneurial, début du XV^e siècle, et comparable à celles des « miniatures de Jean de Berry »

G - LES OUVERTURES

Nous sommes loin de la forteresse sombre, glaciale et triste des légendes : la vie n'y est pas aussi rudimentaire, surtout en cette époque des 14^e et 15^e siècles : on n'hésite pas à ouvrir le haut des courtines de vastes baies filtrant la lumière à travers leurs petits carreaux de verre. A la Hunaudaye, tout le bâtiment ouest est ainsi éclairé, du côté extérieur comme du côté de la cour, par de hautes fenêtres finement moulurées à l'extérieur et fortement ébrasées vers les salles garnies de tapisseries.

Cependant toutes les autres ouvertures donnant sur les douves, gardent leur caractère défensif :

— La présence des canonnières, très nombreuses dans ce château, permet d'ébaucher une datation : liées au développement du canon, elles se multiplient, sous la forme de trous circulaires, à partir du deuxième quart du 15^e et surtout dans la seconde moitié du 15^e, après le triomphe de l'artillerie française à la prise de Rouen (1449) et le premier bombardement organisé lors de la prise de Constantinople (1453). Le fait qu'à la Hunaudaye, elles se trouvent surtout dans les deux tours septentrionales, peut placer la construction de cette partie du château à cette époque.

— Dans la tour de la Chapelle et la tour Noire, le vieux système des archères est encore employé : ces longues baies étroites pour les arcs et les arbalètes connurent leur apogée du 12^e au 14^e pour disparaître après Azincourt, en 1415.

Ces deux systèmes se trouvent juxtaposés dans le donjon militaire : les archères dans les angles, les canonnières à partir du troisième niveau. Vous remarquerez, dans la tourelle accolée à la tour de la Chapelle, une archère en croix latine : cette forme se trouve à partir de la fin du 13^e et est très fréquente dans les miniatures des *Très riches heures du duc de Berry* (1416 env.).



CANONNIERE
CIRCULAIRE,
vue de l'intérieur

III. COMPRENDRE LE CHATEAU

A - CIRCULATION

Pour accéder aux différents étages, on empruntait l'escalier en vis situé dans chaque tour, soit dans l'épaisseur du mur, soit dans une tourelle accolée.

Dans la tour de la Glacière et le donjon seigneurial, il monte d'un seul trait jusque sous les toits en poivrière. Par contre, dans les trois autres tours, il s'arrête au niveau du chemin de ronde ; il faut en emprunter un autre très étroit et très sombre pour arriver plus haut.

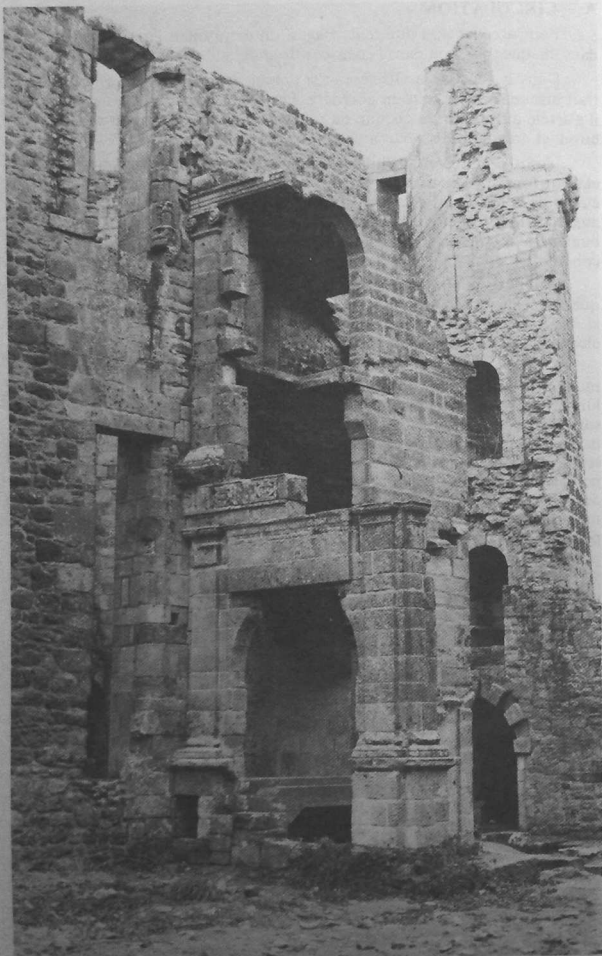
L'escalier du donjon militaire, dont il ne reste que quelques marches, était un véritable nœud de circulation, puisqu'il desservait non seulement les étages de la tour mais encore le chemin de ronde et surtout les salles adossées aux courtines sud et ouest, par l'intermédiaire d'étroits couloirs. Tous contribuaient à réunir les différents éléments de la forteresse en un ensemble cohérent et débouchaient pour la plupart dans les salles du rez-de-chaussée.

Seule exception, l'escalier de la tour de la Chapelle ne semble desservir que l'enceinte du château et non le logis. Mais les vestiges de ce dernier sont si contradictoires qu'il est impossible d'affirmer l'étanchéité de ces deux éléments par ailleurs si unis dans la forteresse.

La ruine de ces hautes constructions intérieures a, bien évidemment, modifié la perception que nous avons de la cour : actuellement baignée de lumière et habitée par un immense frêne, cet espace pavé ressemblait à une sorte de puits plus ou moins sombre, percé au milieu de toute cette maçonnerie. Seuls y débouchent directement deux escaliers que nous qualifierons de seigneuriaux. L'un, celui de la tour nord-est, happe le visiteur par son vaste porche à banquettes de pierre sous une voûte, encore décorée de la marque des tailleurs, et l'entraîne dans les salles contenant les seules cheminées monumentales richement ornées du château, qui valurent à ce donjon l'appellation de seigneurial.

Le DONJON MILITAIRE,
et à gauche l'entrée,
côté cour, surmontée
par la salle
des manœuvres
du pont-levis ;
multiples ouvertures,
un nœud important
de circulation





Le GRAND LOGIS. Escalier Renaissance, orné de pilastres et d'entablements « à l'antique » ; hautes fenêtres moulurées des appartements seigneuriaux.

L'autre, au contraire, épousant l'angle nord de la cour, accueille le visiteur avec toute la « galanterie et le faste de la Renaissance » : il relève en effet d'une période bien postérieure au 15^e et appartient tout entier au nouveau langage apparu dans la seconde moitié du 16^e siècle. Ce n'est plus la spirale médiévale mais un escalier à double volée droite séparée par un mur d'échiffre et logé dans une tourelle carrée et ajourée, selon la mode d'Italie. Les motifs sculptés dans la pierre et ornent les pieds droits et l'extérieur de figures grimaçantes, de volutes, de pilastres, de figures géométriques, les deux ordres architecturaux superposés, tout cela pourrait provenir des modèles publiés par les architectes royaux Du Cerceau et Delorme, dont les traités envahirent la Bretagne à la fin du 16^e et influencèrent l'architecture religieuse de Basse-Bretagne, depuis les porches jusqu'aux calvaires.

B - LOGIS SEIGNEURIAL

Le corps de logis qui dessert ce splendide escalier ne peut être autre chose que le logis seigneurial. Déjà, les dimensions imposantes de ses salles le particularisaient, mais il faut souligner qu'il fait figure d'un véritable manoir à l'intérieur de l'enceinte fortifiée ; son imposante toiture, dont il reste l'empreinte gravée dans la tour noire, appuyait l'un de ses versants au niveau du chemin de ronde et devait couvrir de vastes combles éclairés par de riches lucarnes telles que vous pouvez en voir dans les manoirs et châteaux fin 14^e-16^e ; du conduit béant percé dans la courtine, servant de mur gouttereau, s'élevait autrefois une haute souche de cheminée, semblable à celles de la tour de la Glacière et du donjon seigneurial encore intactes de nos jours.

La grande salle dallée du rez-de-chaussée semble avoir possédé trois cheminées dont l'une, mise à jour récemment, est monumentale mais sans décoration : encastrée dans la courtine, sans aucune hotte, elle se composait d'un immense linteau surmonté d'un arc de décharge.

Les énormes poutres du plafond reposaient sur des corbeaux, comme partout dans le château, ou sur le retrait du mur est, percé sur les deux étages de hautes fenêtres.

Les seigneurs réservaient probablement cette salle aux réceptions et banquets, préférant loger à l'étage supérieur de ce manoir et des bâtiments adossés aux courtines nord et est.

C - LES DEPENDANCES

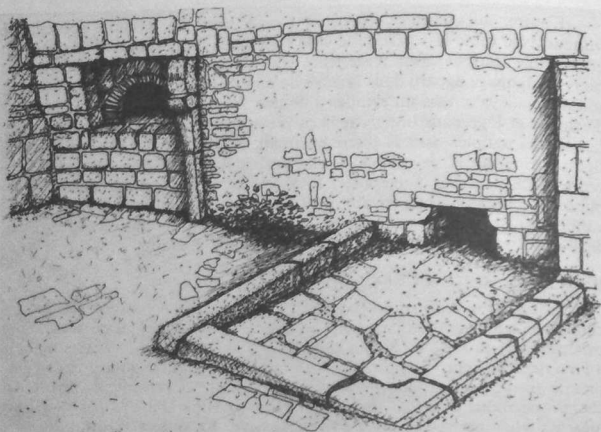
Le rez-de-chaussée abritait alors les dépendances : au pignon sud, la grande salle attenait à la cuisine dont il reste aujourd'hui le four à pâtés ou à pâtisseries, la dalle « égouttoir » pour la venaison et la platerie, les montants d'une vaste cheminée où rôtissaient les viandes et mijotait le brouet.

Le four à pain, lui, s'encastre dans la courtine sud, près des porches d'entrée, avec ses briques réfractaires et sa forme caractéristique.

Au fond de la cour, un escalier très raide descend en sous-sol dans une galerie voûtée, dévoilant les solides fondations du bâtiment nord et débouchant à l'ouest sur les premiers degrés de l'escalier Renaissance montant à la grande salle. La nudité de l'escalier et des corridors à ce niveau, la proximité de la pièce de réception, attribuent cette partie au service et, sans doute, trouvait-on là une bonne réserve de gros tonneaux. D'un autre côté, cette cave est ouverte sur le fossé par deux larges baies et le corridor conduit, par d'étroits boyaux, vers des bouches à feu, battant les courtines ouest et nord et couvrant la petite poterne donnant sur la douve. Faut-il alors voir un poste de garde ?

D - LA GARNISON

Autour de ce manoir et de ses dépendances, se plaque une enveloppe sévère de hautes murailles, surtout destinées au rôle défensif. Derrière chaque



La CUISINE. Four à pâtisseries et à pâtés ; à droite, « la dalle-égouttoir ».



La TOUR DE LA CHAPELLE. Seule tour voûtée du château remarquable par ses deux étages supérieurs ; appareillage irrégulier, étroites archères sur les deux niveaux inférieurs.

38 A droite : petite tourelle avec l'unique archère en forme de croix latine.

ouverture se tenaient des engins et des gens de guerre qui, si on considère la sobriété des salles, occupaient la plupart des niveaux de chaque tour : tous les étages comportent en effet une salle commune munie d'une cheminée, de latrines, et desservant canonnières et archères par de sombres couloirs, percés dans l'épaisseur de la muraille.

E - LA CHAPELLE

Habituellement, dans les forteresses de cette importance, s'élève toujours une chapelle, élément de prestige par excellence, vu le prix qu'il en coûtait pour obtenir l'autorisation pontificale : mais de chapelle ici, aucune trace ; elle aurait été dans le coin sud-est de la cour, mais peut-être aussi au rez-de-chaussée de la tour dite alors de la chapelle : c'est une salle ronde, éclairée faiblement par quatre meurtrières aux profondes embrasures.

L'hypothèse de la chapelle tenait à la voûte d'arête couvrant cette pièce et à la présence de bas-reliefs à sujets religieux pour la plupart, sculptés dans le chambranle de la porte. Cependant, la pièce au-dessus possède elle aussi une voûte et la facture de ces sculptures conserve un caractère assez fruste et spontané, contrastant avec celle des cheminées, par exemple ; d'après les costumes esquissés, elles dateraient de la seconde moitié du 16^e siècle : est-ce là l'œuvre d'un moine prisonnier, comme le veut la légende ? Ce serait probable, d'autant plus que pour y accéder il faut traverser un corridor fermé par deux portes à gros verrous. Cette salle ne devait pas être une prison à l'origine, mais l'est devenue sans doute après la reconstruction du château ; elle se trouve en effet dans la partie la plus ancienne du château et l'une de ses meurtrières a été d'ailleurs bouchée par la construction de la courtine sud.

IV. CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

D'après les indices rassemblés au cours de cette visite, on peut distinguer quatre campagnes de construction :

a) *Premier château* : deuxième quart du 13^e - début du 14^e. Les premiers niveaux du donjon militaire, de la tour de la Chapelle et de la tour Noire.

b) *Reconstruction* : fin du 14^e - début du 15^e. Après la destruction du château, au début de la Guerre de Succession, les seigneurs rebâtissent les courtines, le donjon militaire et jettent les bases des tours du nord.

c) *Achèvement* : 1425-1450 env. Elévation de la tour de la Glacière, du donjon seigneurial et couronnement des autres tours et des courtines par une ceinture de mâchicoulis. Réfection du logis.

d) *Aménagements* : fin du 16^e - début du 17^e. Construction de l'« escalier Renaissance ».

V. TEMOIN D'UNE EPOQUE

La conception très médiévale de la Hunaudaye en fait une forteresse de la fin du 14^e et de la première moitié du 15^e : l'artillerie n'est pas encore très développée et n'exige pas de plate-forme ni de murailles épaisses et basses où les mâchicoulis ne servent qu'à une ultime défense. La vie seigneuriale est encore mêlée à la vie militaire, comme dans toutes les forteresses qui s'élèvent en Bretagne à cette époque : Vitré, Tonquédec, Elven, etc. Elle sera glorifiée dans les châteaux de Josselin et de Suscinio, avant de supplanter la vie militaire en la réduisant à des détails décoratifs, comme à Trébry.

Le château de la Hunaudaye témoigne de cette époque charnière où la Bretagne cherche à assurer sa prospérité tout en essayant de maintenir l'équilibre entre deux nations en guerre.

Elle développe son faste et sa puissance tout en parant à d'éventuelles attaques, venant de l'extérieur comme de l'intérieur.

Anne SUBERT. 39

LE CHATEAU SYMBOLE DE L'OPPRESSION ?

L'époque médiévale nous a laissé de nombreux témoignages, et leur analyse nous sépare de plus en plus de l'idée selon laquelle le Moyen-Age aurait été une période de stagnation, voire même de recul de la civilisation.

Malheureusement, tous les membres d'une société ne disposent pas des mêmes moyens pour graver la pierre du temps, et si les seigneurs nous ont légué des châteaux et des écrits, en revanche, les paysans n'ont laissé qu'une empreinte peu profonde de leur passage, ils ne disposaient pas de l'écriture ni des moyens techniques nécessaires. Pourtant, au 13^e siècle, ils représentaient près des trois quarts de la population.

Dans l'état actuel de la recherche, il est encore difficile de retracer avec précision les éléments de vie de ces paysans et les rapports qu'ils entretenaient avec leur châtelain.

Pour les gens du 13^e siècle, l'horizon se limitait souvent aux quelques masures du village dominées par un clocher et une tour. L'Ouest a conservé de cette époque son bocage, ses labours séparés par des haies vives. La structure du terroir n'a que faiblement évolué seuls quelques défrichements ont modifié la campagne médiévale.

Au Moyen-Age la forêt est indispensable et offre ses multiples ressources : bois (chauffage et outils), cueillette et même terrain de pacage. Elle sera d'ailleurs dès cette époque surveillée et son utilisation réglementée par les seigneurs qui aimaient se réserver cette partie du domaine.

La mise en culture du sol est établie selon un système de rotation biennale ou triennale qui prévoit un temps de repos pour la terre avant de l'ensemencer de nouveau ; le repos étant destiné à pallier le manque d'engrais.

On cultivait alors essentiellement des céréales, bases de l'alimentation. La médiocrité des rendements explique la nécessité des grandes emblavures. En plein champ poussaient aussi quelques plantes sarclées, tels les pois ou les fèves. Les légumes, compléments indispensables à une nourriture fondée sur les farineux, étaient récoltés dans de petits jardins, à proximité des masures.

L'élevage est peu diversifié. Celui du cheval (de trait et de guerre), très important, est facilité par la culture des céréales de printemps, comme l'avoine. Vient ensuite le mouton, qui apporte laine, cuir, suif, parchemin, sans être exigeant en nourriture. Les bovins sont peu nombreux. En l'absence de culture fourragère il est impossible de nourrir des troupeaux pendant l'hiver, et c'est faire preuve de richesse que de posséder plus d'une vache. Le porc est consommé frais ou salé.

Dès cette époque, c'est la famille conjugale qui domine, une famille où tous les événements (fiançailles, mariages, baptêmes...) sont régis par un ensemble de pratiques religieuses et de coutumes.

L'habitat est disséminé dans le bocage et la maison de bois ou de pisé, couverte de chaume et au sol de terre battue, ne possède le plus souvent qu'une pièce, une porte et quelquefois une fenêtre que l'on ferme à l'aide d'un volet plein ; une grande cheminée et un ameublement réduit au minimum (une huche, une pailasse et de la vaisselle en bois) complètent ce qui n'est en fait qu'une cabane.

Quant à l'habillement, il est entièrement tiré de l'élevage, laine et grosse toile pour les vêtements, cuir pour les chaussures.

En fait, rien de somptueux chez le paysan dont le premier souci est de manger à sa faim. La viande est rare chez le pauvre et toute l'alimentation provient des céréales consommées sous forme de pain, de galettes, de bouillie ; des légumes, un peu de fromage, des fruits sauvages et du miel, seul aliment sucré.

Après cette esquisse du cadre de vie, essayons d'entrevoir la condition paysanne. Celle-ci, et c'est son caractère fondamental, est placée sous le signe de l'oppression. En effet, à ce moment-là, la société se fige, selon une organisation, en trois ordres strictement délimités, ayant chacun un rôle déterminé. Passer d'un ordre à l'autre devient quasiment impossible.

Le premier de ces ordres est celui des gens d'église, de prières ; le second regroupe les guerriers, et le troisième, celui des paysans, entièrement soumis, doit nourrir les deux premiers.

Cette organisation simple de la société s'est maintenue pendant plusieurs siècles.

Coincé entre la tour et le clocher, le paysan, tout au long de sa vie, doit subir diverses dominations : domination économique exercée par le seigneur sur le travailleur, domination politique du guerrier sur le paysan sans armes, et enfin domination spirituelle de l'homme d'église.

Dans ce type de société, le paysan n'est pas maître de sa destinée, et si le servage (lien de dépendance attachant un homme à son seigneur) a presque totalement disparu de l'Ouest, le paysan devenu homme libre ou « vilain » n'en reste pas moins soumis au ban du châtelain, c'est-à-dire à l'homme investi du droit de commander et de juger sur un territoire donné.

Le monde paysan lui-même n'est pas homogène, mais la hiérarchie repose sur le fait économique. En bas de l'échelle nous trouvons les paysans pauvres, démunis de terres et de moyens techniques, travaillant de leurs mains, d'où leur nom de « manouvriers », et qui sont obligés, pour subsister, de se « louer » dans d'autres exploitations, celle du seigneur ou d'un paysan riche. Ce dernier, en haut de l'échelle, dispose d'une plus grande quantité de terre et surtout possède un train de labour (charrue et bêtes de trait), il s'appelle « laboureur » et bénéficie du respect de ses voisins.

Posséder un train de labour est l'élément décisif de la progression vers la richesse : la terre, mieux travaillée qu'avec l'araire, donne une récolte plus abondante, donc une part commercialisable plus importante donc un revenu supplémentaire.

Bien considérés, les paysans riches reçoivent quelquefois du seigneur de petites charges, garde forestier ou collecteur d'impôts, et tout cela converge à leur donner de l'ascendant sur les autres paysans manouvriers.

Dans la mentalité de l'époque, le symbole de la réussite sociale étant l'accession au rang de noble, il est tout à fait logique que chacun ait cherché à obtenir une bribe de pouvoir, mais les derniers siècles ont montré que seuls les plus riches ont réussi à ouvrir la porte.

A la fin du Moyen-Age, l'affaiblissement de la condition paysanne a amené certains à emprunter, pour acquérir la liberté s'ils étaient serfs ou pour se doter d'un matériel plus élaboré. Malheureusement, les résultats ont souvent été négatifs : deux solutions se présentaient : soit le recours à un prêteur, mais là on aboutit à une dépendance matérielle, soit un emprunt en « rente constituée » qui obligeait l'emprunteur à verser à perpétuité cinq à huit pour cent de sa récolte au prêteur. Cette pratique a accéléré la mise en place d'un nouveau servage où le lien personnel disparaît au profit d'une dépendance économique.

Nous voyons donc que le paysan du Moyen-Age fait partie des travailleurs, par opposition aux « clercs » et aux chevaliers, et s'il produit pour sa propre consommation, une grande part de son travail est en fait prélevée par son seigneur et par l'Eglise, de telle sorte que le surplus éventuellement commercialisable est réduit au minimum, voire même absent les années de mauvaise récolte. Il aura à subir cette pression tout au long de l'Ancien Régime et la liberté chèrement acquise n'est souvent qu'une apparence.

LE SEIGNEUR FEODAL

« Féodal » est la qualité de la terre concédée à un vassal.

La féodalité est née d'un principe : un homme peut se mettre sous la protection d'un autre.

En Europe, c'est le régime sous lequel elle fut placée après la chute de la dynastie de Charlemagne.

Les invasions apportèrent le désordre le plus total. Le 10^e siècle, c'est la désorganisation, la nuit, le point zéro de notre civilisation occidentale.

La féodalité en fut le remède. La hiérarchie est basée sur les obligations réciproques : suzerains, vassaux et arrière-vassaux.

Le suzerain était le feudataire, c'est-à-dire le propriétaire d'un fief dans lequel étaient inclus d'autres fiefs ; au sommet de cette hiérarchie, le roi (à noter que le terme « suzerain », venu tardivement, n'a pas été employé pendant tout le Moyen-Age).

Tout cela ne pouvait exister, et surtout subsister, qu'avec des règles morales précises. Deux institutions cherchent à y pourvoir : l'une par vocation : l'Eglise ; l'autre par tradition : la chevalerie.

L'ÉGLISE

L'Eglise est une force spirituelle très organisée ; les ordres monastiques se développent. Ils sont les dépositaires, les conservateurs, les propagateurs de la foi. Le rôle charitable de l'Eglise se substitue à la défaillance totale ou partielle du pouvoir laïc. L'art religieux prend une extension considérable et donne un prestige immense à l'Eglise. L'Eglise doit être respectée, en tout premier chef, par les grands. Dieu doit être redouté. L'enfer est le thème principal des prédications ; l'ordre est à base de crainte au Moyen-Age, tant sur le plan temporel que sur le plan spirituel.

L'ordre religieux et l'ordre laïc sont intimement liés. Sans l'Eglise, la féodalité n'aurait pu s'édifier et se maintenir, et inversement.

LA CHEVALERIE

La chevalerie est une sorte de confrérie de la noblesse féodale, vouée à Dieu et à l'Eglise. Le chevalier doit, en outre, servir le roi avec bravoure, défendre l'honneur.

La cérémonie qui valait d'être promu chevalier, était une sorte de sacrement. Par là, la chevalerie s'alliait à l'Eglise.

Cependant, la féodalité reste un régime très imparfait : tout y est confus et compliqué. Les coutumes font loi. Certaines monnaies sont nobles, d'autres sont vulgaires. Le bien public et le bien privé ne se distinguent pas et la féodalité engendre surtout un besoin d'indépendance et de souveraineté individuelle, tout en ne reniant pas le besoin de hiérarchie.

Ainsi la féodalité portait en elle le germe de sa propre destruction. Le feudataire principal, le roi, considère la féodalité comme un moyen de gouverner. Mais il aura tôt fait d'estimer que ce régime va à l'encontre de son propre pouvoir : Louis XI, François 1^{er}, Louis XIII et Louis XIV s'appliquèrent à la briser. Toutefois, des séquelles en subsistaient en 1789 sous forme de privilèges : privilèges d'individus, et aussi privilèges de villes et de provinces. C'est alors que ces privilèges qui avaient cessé d'avoir une exacte contrepartie en devoirs, ne pouvaient qu'être contestés et étaient voués à la destruction.

Ces considérations d'ordre général nous conduisent à citer un exemple, un cas type avec ses défauts et ses qualités : la châtellenie, puis baronnie de la Hunaudaye, avec ses seigneurs successifs — Tournemine, de Rosmadec, de Rieux, tous ayant comme ancêtre Guillaume de Tournemine.

La légende populaire aidant, les Tournemine ont une solide réputation de brigands : brigandage, rançonnement et meurtres avec orgies au château et chasse dans la forêt de Lan-Meur (forêt de la Hunaudaye).

En réalité, cinq cents ans d'histoire d'une famille, ce n'est pas l'histoire d'un seul homme.

La châtellenie bannière de la Hunaudaye fut érigée en baronnie par lettre ducale du 6 septembre 1487. A cette époque, son apogée, la baronnie comprenait : Montafilant, avec suzeraineté sur Corseul, Quévert, Bourseul, Saint-Méloir, Plélan, Pluduno, Plorec, Ruca, Plancoët, et son droit d'espaves et de pêcheries, le Chemin-Chaussée, et sa juridiction comprenant ses plaids de Saint-Jacques, Montbran et sa foire, Pléneuf, Erquy, Saint-Alban, Hénansal, Hénanbihen, enfin la forêt de Lan-Meur et le château avec ses droits de guet et de garde pour la forteresse.

Le seigneur avait à l'époque un véritable pouvoir de roi sur un espace géographique, de la taille d'un arrondissement d'aujourd'hui ; des responsabilités économiques, militaires, judiciaires, voire religieuses, par le truchement des monastères de Saint-Aubin et du Saint-Esprit.

Des moyens : droits sur les paroisses, sur les pêcheries.

Un souci : être « redouté ». Les fourches patibulaires de Pléneuf étaient un gibet à quatre piliers. La puissance d'un seigneur se mesurait au nombre de piliers de son gibet, reste à savoir quel usage était fait d'un tel « potentiel de potences ».

Si l'on en juge par l'ensemble des préoccupations énumérées ci-dessus, il y a tout lieu de penser que l'oisiveté n'était pas tout à fait de mise, pour quelqu'un qui voulait assumer toutes les responsabilités, qu'un nombre important de scribes et de notaires résidaient au château, et que les archives étaient d'un volume considérable (elles furent détruites par les Républicains de Lamballe, en 1793).

Bien sûr, le seigneur chassait. D'ailleurs, pour devenir baron, il était très souhaitable de posséder une forêt. Bien sûr, il se produisait en tournois, à Dinan et à Lamballe, mais son rôle principal restait militaire.

Le seigneur était, avant tout, un *homme de guerre*.

Sous Charles V, VI et VII, rois de France, quatre Tournemine sont successivement morts au combat : l'un à côté de Charles de Blois, à La Roche-Derrien ; un autre, mort également avec Charles de Blois à Auray.

Sous Charles VII, un Tournemine se couvre de gloire en Normandie, contre les Anglais, et meurt au lieu dit « les Bas-Courtils ».

Aux 13^e, 14^e et 15^e siècles, mourir sur les champs de bataille vers l'âge de 30 ans, était le sort d'un chevalier. Azincourt en est la plus épouvantable illustration.

Alors, entre deux batailles, la bonne vie de château ? Oui, c'est certain. Des besoins importants, trop importants aux yeux du peuple ! Sans doute une justice trop ferme ? c'est très probable. De la misère ? elle est grande (elle est, du reste, peu différente de celle de la fin du 19^e siècle).

Mais pas de famine, on a toujours mangé dans le Penthièvre, les moulins à blé y ont toujours tourné, les fèves, pois, châtaignes n'ont jamais manqué sur la table des petites gens, le lard, les petits animaux, et le poisson non plus sur la côte.

A côté de ces modestes repas, il y avait la luxueuse table du château, avec ses multiples plats de viande, son pain blanc, ses condiments rares venus de par les mers, ses fruits exotiques tels que les oranges.

Bien sûr, le peuple était vêtu de pauvres hardes, et le seigneur se parait de fourrures de vair. Le peuple logeait dans des cabanes de bois, ou au

mieux, dans des maisons en pisé d'argile, et le château, lui était construit de solides pierres de taille, maçonnées avec autant de soins que Notre-Dame de Lamballe, par les mêmes maçons, du reste, et couvert en ardoise.

Luxe et pauvreté se côtoyaient, c'est le propre de toute civilisation à son point de départ. Il en est encore ainsi en bien des points du monde au 20^e siècle.

D'aucuns pensent que le Moyen-Age était une sombre époque, l'époque la plus misérable de notre civilisation. Or, c'est la féodalité qui a mis fin à l'époque la plus misérable.

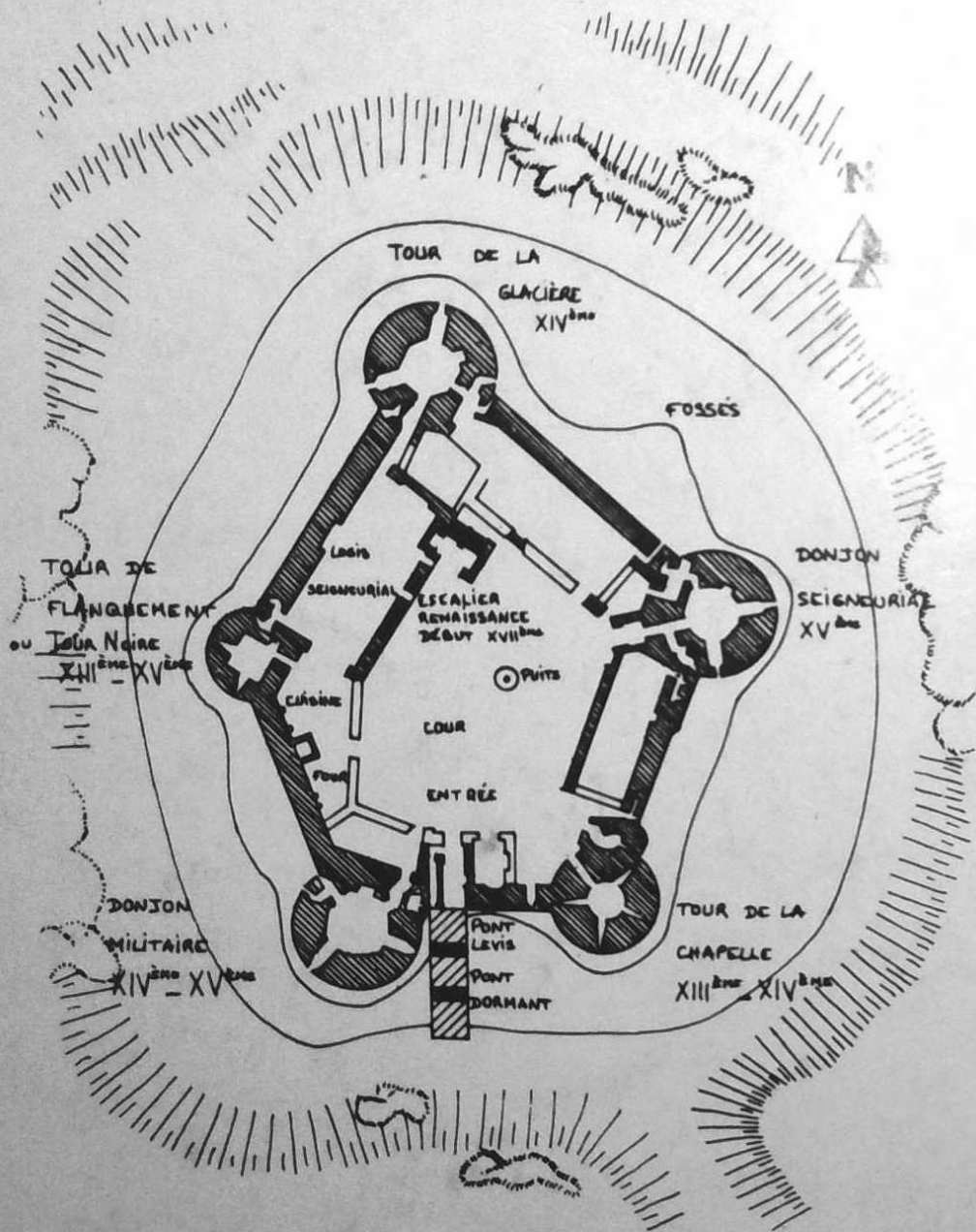
La féodalité, c'est une mosaïque de points de sécurité de par l'Europe. C'est l'ordre, c'est l'espoir en une justice, même si elle est encore bien précaire, en la justice de Dieu, celle du roi, qui est loin, mais on dit qu'il est juste. Le seigneur, lui, il est tout près. Il peut être détestable, mais il peut également être bon et juste, car il existe de vrais chevaliers.

En cinq cents ans d'histoire, une famille ne peut pas fournir que de bons éléments à la société, des exceptions sont inévitables. Chez les Tournemine, deux meurtres, dont ils furent les instigateurs, l'un en 1386, l'autre en 1476, mais d'autres Tournemine furent de très grands seigneurs, de grands chefs militaires, un diplomate distingué, un évêque, dont rien ne dit qu'il fut mauvais, il a eu le mérite d'être l'évêque de saint Yves, une référence tout de même. Henri IV fit l'un d'eux chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, distinction suprême au 16^e siècle.

Certes, aujourd'hui, bien des étapes nous séparent de la féodalité, qui avait été progressivement détruite par la volonté de centralisation des rois, ainsi le voulait l'évolution, mais grâce à elle, jamais le monde occidental n'est retourné vers l'anarchie totale du 10^e siècle.

Avant la féodalité du 11^e siècle, le néant ; à partir d'elle, une civilisation trouve une plate-forme pour s'édifier, et, en définitive, ce monde que nous connaissons, ne le devons-nous pas un peu à ces féodaux qui, eux, sont partis de rien, hormis une humanité au désespoir.

Roger TEXIER.



PLAN

*D'après CLOSSON et COUËSNON
et P. HENRY, chef du chantier de fouilles en 1978*